

Le plan d'action du gouvernement aujourd'hui devant les députés

LE GOUVERNEMENT PRÔNE UN NOUVEAU MODE DE GOUVERNANCE EMPREINT DE "RIGUEUR ET DE TRANSPARENCE"



Coupe Arabe : Raja-MCA (0-1),

**Le Mouloudia éliminé malgré
la victoire à Casablanca**

Pour faire face aux cyber-attaques
**Algérie Télécom se dote
d'un centre de sécurité informatique**

AU 2E JOUR DE LEUR PROCÈS OUVERT EN APPEL

20 ANS de prison ferme
requis contre Saïd Bouteflika,
Mediène, Tartag et Louisa Hanoune



Filière « Lait »
**Les distri-
buteurs
revendi-
quent
l'augmen-
tation de
la marge
bénéfi-
ciaire à
5 DA/litre**



Sommet de l'UA Le retour de l'Algérie sur la scène africaine acté

Les travaux du Sommet de l'Union africaine (UA) tenus dimanche et lundi à Addis Abeba ont marqué le retour de l'Algérie sur la scène africaine, avec la réaffirmation, par la voix du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de ses engagements et ses positions immuables envers le règlement des conflits en Afrique et dans le monde. Le président Tebboune a ainsi marqué sa participation à ce rendez-vous des chefs d'Etat et de gouvernement par une intervention très suivie par ses pairs africains, dans laquelle il avait affirmé que "la nouvelle Algérie en édification demeurera fidèle à ses principes et engagements et jouera, dorénavant, pleinement son rôle en Afrique et dans le monde". Il avait dans ce contexte exprimé l'engagement de l'Algérie à contribuer "plus efficacement" au développement du continent africain. "Notre expérience réussie conforte notre conviction que le règlement des crises dans notre continent passe par la solution pacifique, le dialogue inclusif et la réconciliation nationale loin de toute immixtion étrangère", avait-il insisté, après avoir rappelé la tragique décennie vécue par l'Algérie dans les années 90. Le président Tebboune a souligné qu'aujourd'hui, "grâce à l'énergie salvatrice de son peuple et de sa jeunesse", l'Algérie est engagée dans "une nouvelle ère pour la consolidation de sa démocratie et la réunion des conditions adéquates à son essor". Il avait évoqué, dans ce sens, les perspectives qui s'ouvrent à l'Algérie, "résolument décidée à changer son système de gouvernance et à construire un Etat garantissant la justice sociale et la suprématie de la loi" et qui s'apprête, après l'élection présidentielle du 12 décembre dernier, à aller de l'avant dans le processus de ré-

formes politiques, économiques et sociales. Sur le volet africain, Il avait réitéré l'approche et l'engagement de l'Algérie dans le règlement des conflits, en soulignant qu'elle s'attèlera "toujours et inlassablement" au soutien des efforts visant l'instauration de la paix et de la sécurité en Afrique. "Notre expérience réussie conforte notre conviction que le règlement des crises dans notre continent passe par la solution pacifique, le dialogue inclusif et la réconciliation nationale, loin de toute immixtion étrangère", avait déclaré sur ce registre. Pour le président Tebboune, "Sur tous ces fronts, l'Algérie n'a eu de cesse d'apporter sa contribution multiforme aux efforts consentis pour le rétablissement d'une stabilité durable en Afrique, en particulier au Sahel, que ce soit au niveau bilatéral ou par le biais de mécanismes tels que le Comité d'état-major opérationnel conjoint (CEMOC) ou l'Unité de Fusion et de Liaison (UFL) ou encore à travers le Centre africain d'études et de recherches sur le terrorisme (CAERT)".

L'Algérie pour l'arrêt de toutes les ingérences en Libye

S'exprimant sur la Libye avec laquelle l'Algérie partage une longue frontière et un destin commun, le chef de l'Etat a qualifié la situation dans ce pays de "dramatique", précisant qu'elle "continue de susciter l'inquiétude de l'Algérie". "Le peuple libyen frère ne mérite pas les souffrances qu'il endure aujourd'hui. C'est pourquoi, l'Algérie, fidèle à sa tradition diplomatique, a proposé d'abriter le dialogue entre les frères libyens, comme affirmé à Berlin et, plus récemment, à Brazzaville, lors du Sommet du Comité de haut niveau de l'UA sur la Libye, tenu sous le patronage de



mon frère le Président Denis Sassou Nguesso", avait indiqué le chef de l'Etat. Dans le même sens, il avait souligné que "l'Algérie, qui plaide pour l'arrêt de toutes les ingérences en Libye, appuie fortement les efforts continus pour mettre fin durablement aux hostilités et réunir les conditions du dialogue entre les frères libyens, unique et seul moyen de parvenir à une issue à la crise et d'éviter à ce pays africain d'être le théâtre des rivalités entre Etats". Il avait par ailleurs qualifié la crise du Sahel de "triste et regrettable illustration", relevant que "la stabilité déjà fragile dans des pays tel que le Mali s'est subitement dégradée au lendemain de la crise en Libye, sans parler du Niger qui n'a pas échappé, comme nous le savons tous, aux attaques meurtrières contre son armée". Il avait ainsi indiqué qu'avec la recrudescence des attaques terroristes sanglantes au Burkina Fasso et autres tentatives d'attentats dans des pays sahéliens,

l'instabilité a fini par gagner tout le Sahel en dépit des efforts courageux des pays concernés.

"Hâter" la désignation de l'Envoyé personnel du SG de l'ONU sur la question sahraouie

Le président Tebboune, avait encore indiqué avoir exhorté le secrétaire général des Nations Unies à "hâter" la désignation de son Envoyé personnel et à relancer le processus de règlement de la question du Sahara Occidental. "Force est de constater, avec regret, que depuis la démission de l'envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU, Horst Kohler, le processus de paix onusien est sur une voie semée d'embûches. J'ai d'ailleurs adressé, il y a quelques jours, une lettre au SG de l'ONU pour l'exhorter à hâter la désignation de son Envoyé personnel et à relancer le processus de règlement de la question du Sahara Occidental", avait-il dit à ce sujet. Il avait déploré le fait que la

question du Sahara occidental n'ait toujours pas trouvé de règlement, alors que "depuis de longues années, l'Organisation des Nations Unies et le Conseil de sécurité, appuyés par notre organisation continentale, s'emploient à la mise en œuvre du plan de règlement de la question du Sahara occidental basé sur le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination". Le président Tebboune, avait réaffirmé, dans ce cadre, l'attachement de l'Algérie au "caractère immuable de la position africaine en faveur de la juste cause sahraouie et du parachèvement du processus de décolonisation en Afrique loin de toute manœuvre de tergiversation et de la politique du statu quo". À rappeler que le président Tebboune a eu plusieurs entretiens avec ses homologues africains, dont les présidents malien, sud-africain, congolais, du Zimbabwe, égyptien, ainsi que les Premiers ministres éthiopien et palestiniens.

Lamamra : « le noble objectif de faire taire les armes en Afrique est réalisable »

Le Haut Représentant de l'Union africaine (UA) pour "Faire taire les armes", Ramtane Lamamra, a déclaré lundi à Addis Abeba que l'objectif de mettre fin aux conflits en Afrique est "réalisable" pour peu que la volonté politique des Etats africains soit de mise. Résolument optimiste, l'ancien chef de la diplomatie algérienne qui s'exprimait lors du sommet de l'UA à Addis Abeba estime qu'au vu des avancées enregistrées dans la promotion de la paix sur le continent, au cours des dernières décennies, en particulier depuis 2004, avec l'opérationnalisation du Conseil de paix et de sécurité de l'UA (CPS), l'objectif de mettre fin aux guerres sur le continent est réalisable. Lamamra relève que l'organisation panafricaine doit célébrer le fait qu'elle fait face maintenant à moins de conflits qu'avant. En 2004 l'UA était appelée à gérer une trentaine de conflits actifs. Il soutient que le continent dispose d'un plan solide pour promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité, ainsi que pour faire progresser la bonne gouvernance, le respect des droits de l'Homme et des peuples et la constitution. Ce plan est la combinaison de l'architecture africaine de paix et de sécurité

(APSA) et de l'architecture de gouvernance africaine (AGA). Actuellement, la question qui se pose est de déterminer les éléments en mesure de renforcer les efforts concertés en matière de prévention et de règlement des conflits. "Ici, le facteur déterminant est la volonté politique des Etats membres. La prévention et la résolution des conflits se font sur les territoires nationaux et la volonté politique est donc très cruciale", explique le diplomate. En d'autres termes, si le respect de la souveraineté nationale est primordial, cela ne doit pas saper les efforts pour intensifier la prévention des conflits, et lorsque c'est nécessaire il faut mener une action collective au nom du principe de non-indifférence consacré par l'Acte constitutif de l'UA. Sur le terrain, les pays africains sont confrontés aux défis d'être plus créatifs dans la conceptualisation et la mise en œuvre de solutions innovantes aux conflits. Dans cette perspective, l'objectif devrait être principalement de garantir la préservation de l'unité nationale, le fonctionnement des institutions publiques et la souveraineté générale du peuple, insiste l'ancien chef du CPS. Il est impératif, a-t-il poursuivi, "de conceptualiser l'inclusion dans toutes les

facettes de la résolution des conflits comme l'un des ingrédients essentiels pour faire taire les armes à feu sur le continent". Sur le terrain aussi, cela "signifie qu'il faut impliquer toutes les couches de la société, en particulier les femmes et les jeunes", précise Lamamra.

Etre conscient des contextes du conflit

Le Haut représentant constate que les causes des conflits sur le continent africain sont variées et dont une proportion importante est due à une rivalité ethnique sur la succession politique, à des désaccords sur les modalités de conduite des élections nationales ou sur les résultats des élections, ainsi qu'à des luttes de pouvoir au sein de l'Etat. Des conflits surviennent également en raison de la lutte pour le contrôle et l'accès aux ressources naturelles et aux avantages qui en découlent. Dans le même sillage, certaines régions du continent africain sont toujours confrontées aux luttes identitaires, engendrant des défis pour la cohésion nationale. Lamamra explique que les pays africains continuent de déployer des méthodes conventionnelles de résolution des conflits qui impliquent par exemple le recours à des opé-



rations de maintien de la paix, à des organisations internationales et régionales ou à des panafricanistes avisés. Or, l'approche idoine consiste à connaître la nature, la portée et les contextes culturels de ces conflits. "Avec cette approche, on peut alors forger une stratégie globale adaptée, comprenant l'utilisation de mécanismes de médiation formels et informels aux niveaux villageois, communautaire, étatique, régional et continental", a-t-il précisé. Il souligne que l'Union africaine a plus que jamais besoin de diriger et de renforcer ses efforts de médiation des conflits et de mener des actions visant à rassembler de

manière plus opérationnelle tous les acteurs africains et internationaux, y compris les Nations Unies. "Cela devrait se traduire par des mesures concrètes à prendre immédiatement pour faire taire les armes en Libye, au Mali et dans le Sahel, le bassin du lac Tchad, ainsi qu'en Somalie et dans d'autres points chauds", met en exergue le haut représentant. En conclusion, Lamamra souligne la nécessité de revoir et d'ajuster les outils de prévention et de règlement des conflits afin de répondre efficacement à l'évolution des conflits et la criminalité en Afrique.

Synthese A.M /Ag

Le plan d'action du gouvernement aujourd'hui devant les députés Le gouvernement prône un nouveau mode gouvernance empreint de "rigueur et de transparence"

Le projet de plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du Président de la République sera présenté aujourd'hui devant les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), préconisant un nouveau mode gouvernance et de profondes réformes structurelles. Réparti en cinq chapitres dont le premier s'intitule "pour une nouvelle République née des aspirations populaires", traduisant l'esprit dans lequel a été élaboré ce projet de plan d'action. Le premier chapitre de ce projet, approuvé lors du dernier Conseil des ministres, s'articule autour d'un nombre de lignes directrices, en l'occurrence la refonte du dispositif législatif d'organisation des élections, la moralisation de la vie publique, la refonte de l'organisation et des modes de gestion de l'Etat et de ses démembrements et un exercice "plein" des droits et libertés. Le second chapitre traite de la réforme financière et du renouveau économique. Il y est notamment question de la refonte du système fiscal, de l'instauration de nouvelles règles de gouvernance budgétaire, de modernisation du système bancaire et financier et de développement de l'information statistique économique et sociale et de la fonction prospective. En matière de renouveau économique, le document axe, entre autres, sur une amélioration "substantielle" du climat des affaires, le développement stratégique des filières industrielles et des mines, la rationalisation des importations et promotion des exportations, l'assainissement de la sphère commerciale et la transition énergétique. Ce chapitre évoque, en outre, la question de l'emploi, à travers l'adéquation des programmes de formation avec les besoins du marché du travail et le soutien à la création d'activités. Le troisième chapitre est consacré au développement humain et à la politique sociale. Au titre du développement humain, le plan d'action du gouvernement aborde notamment les questions de la santé, l'enseignement, la formation et la culture. Dans le domaine de la politique sociale, il évoque, entre autres, la consolidation du pouvoir d'achat du citoyen, la préservation et la consolidation des systèmes de sécurité sociale et de retraite et l'accès au logement. Le quatrième chapitre porte sur la politique étrangère devant être "dynamique et proactive", alors que le cinquième est dédié au renforcement de la sécurité et la défense nationale. Dans le préambule, le plan d'action du gouvernement dresse un état des lieux, en relevant, d'abord, que le peuple algérien "dans un formidable sursaut, historique, caractérisé par un pacifisme hors du commun", a exprimé et affirmé "sa forte aspiration pour le changement, la démocratie, la justice sociale et l'Etat de droit". Ces valeurs fondamentales, est-il souligné, sont "à la base" des besoins exprimés par les Algériens et les Algériennes qui sont sortis pacifiquement, le 22 février 2019, pour "mettre fin aux errements du pouvoir d'alors et demander une refonte de la gouvernance de l'Etat allant dans le sens d'une réelle démocratie qui permet au peuple d'être la source unique de tous les



pouvoirs». Le préambule met en évidence, ensuite, une crise multidimensionnelle issue de "dérives successives" dans la gestion des affaires publiques et d'une "mainmise de forces occultes et extraconstitutionnelles sur les leviers de la décision politique", ayant eu pour conséquence une "corruption érigée en système de gouvernance" et faisant peser des "menaces majeures" sur la souveraineté nationale. "Faisant sienne cette dynamique historique" (ndlr: mouvement populaire du 22 février) le gouvernement affirme qu'il veillera à concrétiser, dès l'aboutissement de la révision constitutionnelle, l'engagement du président de la République de revoir, d'une manière "profonde", l'ensemble du dispositif d'organisation des élections dans l'objectif d'en faire un "véritable moyen d'expression de la volonté populaire". La nouvelle politique économique et financière constituera, quant à elle, le "fer de lance" de l'action du gouvernement qui ambitionne, à travers le présent plan d'action, de créer les mécanismes pour la relance du développement et l'émergence d'une économie diversifiée, créatrice d'emplois et de richesses et "libérée du carcan bureaucratique qui étouffe non seulement les entreprises mais qui bloque, également, la capacité de notre économie à croître durablement". D'autre part, un nouveau mode de gouvernance empreint de "rigueur et de transparence", marquant une rupture radicale avec les anciens modes de gouvernance ayant conduit à de graves déviations et dérives, est prôné par le gouvernement. Ce nouveau mode de gouvernance prévoit notamment la refonte du dispositif législatif

d'organisation des élections, la moralisation de la vie publique et la refonte de l'organisation et des modes de gestion de l'Etat et de ses démembrements. Le mode de gouvernance des institutions publiques, adopté jusque-là, a montré ses limites pour assurer aux citoyens les progrès sociaux, économiques et politiques à la hauteur des aspirations de la société. Le premier volet de ce nouveau mode de gouvernance a trait à une refonte du dispositif législatif d'organisation des élections. A cet effet, le gouvernement veillera à concrétiser, dès l'aboutissement de la révision constitutionnelle, l'engagement du président de la République de revoir d'une manière profonde, l'ensemble du dispositif d'organisation des élections dans l'objectif est d'en faire un "véritable moyen d'expression de la volonté populaire». En ce sens, le gouvernement compte renforcer le caractère inclusif de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) dans le souci de consolider le processus démocratique du pays, à travers l'enracinement des principes de neutralité, de régularité, de transparence et de crédibilité des opérations électorales. La refonte du dispositif législatif encadrant les élections permettra de consacrer définitivement le retrait de l'administration du processus d'organisation des élections, à travers la mise en place des mécanismes nécessaires à même de garantir l'indépendance totale de cette autorité vis-à-vis du pouvoir exécutif et judiciaire. Il s'engage également à prévoir, dans le projet de révision du dispositif légal encadrant le régime électoral, un ensemble de mesures dont l'objectif est de favoriser l'émergence d'une nou-

velle génération d'élus compétents et intègres. Le deuxième volet a trait à la lutte contre la corruption. En effet, le gouvernement compte inscrire la lutte contre la corruption dans toutes ses formes, la moralisation et la transparence de l'action publique, au cœur du processus de réforme des services de l'Etat, souligne le document. Il s'engage ainsi à "mener une lutte résolue contre la corruption, le népotisme et le clientélisme" et en fera "un engagement ferme et un axe d'action prioritaire. Il s'agit de la révision des dispositions de la loi relative à la lutte contre la corruption, à travers notamment la création d'une Agence nationale dédiée à cet effet, la requalification de la notion de transaction dans certaines affaires de corruption impliquant les personnes morales, dans l'objectif d'un recouvrement rapide des biens détournés. Il est également prévu de mettre en place des dispositions législatives concernant la protection des lanceurs d'alerte et d'un dispositif complémentaire concernant les conflits d'intérêt dans les secteurs public et privé ainsi que la limitation du nombre de mandats dans les organisations professionnelles et les associations à caractère non politique, financées par le Trésor public, de même que le durcissement des peines pécuniaires prononcées contre les personnes morales dans les infractions de corruption. S'agissant de l'amélioration du système de suivi, de contrôle et d'audit, le gouvernement s'engage à renforcer les missions des organes de contrôle de l'Etat, notamment la Cour des comptes et l'Inspection générale des finances. Il envisage de rendre accessibles les données publiques à travers l'Open data, pour mettre

en place un système performant de production de données de statistiques publiques et réunir les conditions nécessaires au développement d'une économie numérique.

Refonte de l'organisation et des modes de gestion de l'Etat et de ses démembrements

Le gouvernement a inscrit la refonte de l'organisation et des modes de gestion de l'Etat, comme "axe prioritaire" de son action, est-il mentionné dans le Plan d'action de l'Exécutif. Ainsi, la refonte de l'organisation de l'administration publique passe par la réorganisation, la réhabilitation et la modernisation des grands services de l'Etat, des administrations centrales et des établissements publics afin de les adapter aux exigences de l'efficacité et de l'efficience. Cet objectif sera atteint à travers notamment la réhabilitation des organismes d'aide à la gouvernance, notamment les autorités de régulation, en consolidant leur indépendance et en les dotant des moyens nécessaires à l'accomplissement de leurs missions et une meilleure définition des prérogatives et des compétences respectives de l'Etat et des collectivités territoriales. Il s'agit aussi d'une redéfinition du rôle de chaque échelon territorial (commune, daïra et circonscription administrative), de la révision profonde du Code de la commune et de la wilaya, la mise en place effective des wilayas nouvellement créées et l'élaboration d'un nouveau découpage administratif, à travers la création de nouvelles communes.

T. Benslimane

Filière « Lait »

Les distributeurs revendiquent l'augmentation de la marge bénéficiaire à 5 DA/litre

Le président de la Fédération nationale des distributeurs de lait, Farid Oulmi a mis en avant, lundi à Alger, la nécessité d'augmenter la marge bénéficiaire du distributeur à 5 DA/sachet, vu les coûts et charges élevés supportés, tout en maintenant le prix réglementé de 25 da/sachet. Lors d'une conférence de presse tenue au siège de l'Union générale de commerçants et artisans algériens (UGCAA) pour aborder la problématique de "la distribution du lait en Algérie" avec la participation de représentants du ministère du Commerce et de l'Association algérienne de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (APOCE), M. Oulmi a souligné qu'"il est désormais nécessaire d'augmenter la marge bénéficiaire du distributeur, fixée à 0,90 centimes/sachet depuis 2001", relevant que cette marge ne correspondait pas aux coûts et charges supportés par le distributeur. Affirmant que l'absence de laiteries dans certaines wilayas engendrait des coûts de transport supplémentaires, il a indiqué que la revendication relative à l'augmentation de la marge bénéficiaire du distributeur a été soumise aux instances concernées, en attendant de trouver des solutions pour satisfaire toutes les parties. Par ailleurs,

M. Oulmi a souligné l'impératif durcissement du contrôle sur le lait subventionné et les quotas accordés à chaque distributeur pour conférer davantage de transparence dans la gestion de cette filière, appelant à rembourser les produits avariés aux distributeurs et leur fournir de nouveaux camions, et à leur accorder des facilitations pour leur paiement. De son côté, le directeur de l'organisation des marchés et des activités commerciales au ministère du Commerce, Ahmed Mokrani a fait savoir que le ministère a pris toutes les mesures pour la prise en charge des préoccupations des distributeurs de lait, notamment en ce qui concerne l'augmentation de la marge bénéficiaire et des quotas de lait destinés à la distribution. Les services du ministère du Commerce s'attèlent en coordination avec ceux du ministère de l'Agriculture à l'élaboration d'un rapport sur le développement de la filière lait, a-t-il dit. Précisant que le rapport en question comprenait aussi une série de propositions, dont une portant sur la définition d'un mécanisme pour l'augmentation de la marge bénéficiaire du distributeur, M. Mokrani a révélé que ces propositions seront prochainement soumises à un conseil interministériel. Il a par ailleurs relevé des lacunes



cunes en matière de distribution des quotas de la poudre du lait au niveau des 117 laiteries en activité à travers le territoire national. Le même responsable a indiqué que le ministère avait finalisé, lundi, l'élaboration d'une cartographie nationale comprenant toutes les laiteries, le nombre de distributeurs et les commerçants de détail agréés, précisant que cette démarche avait pour objectif de garantir la traçabilité de la distribution de la poudre du lait et

de maîtriser la chaîne de production et de distribution, ce qui permet, a-t-il expliqué, d'assurer une couverture générale du territoire national en matière de lait avec un prix réglementé. Par ailleurs, M. Mokrani a rappelé les efforts consentis par l'Etat pour soutenir la filière lait, appelant tous les intervenants à déployer davantage d'efforts contre toute sorte de spéculation. De son côté, le représentant de l'APOCE, a mis en avant la nécessité d'élaborer un fi-

chier national pour accorder la subvention aux véritables bénéficiaires, soulignant l'importance de signaler les dépassements enregistrés dans la filière lait, que ce soit par les laiteries, les distributeurs, les commerçants du détail et même le citoyen. La rencontre a été l'occasion pour soulever plusieurs préoccupations des distributeurs de lait, ayant essentiellement trait à la marge bénéficiaire et les quotas de distribution.

Yasmina.D

Coopération internationale Vers la création d'une agence algérienne "à vocation africaine"



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé dimanche à Addis-Abeba sa décision de créer une "agence algérienne de coopération internationale" à "vocation africaine", destinée à renforcer la coopération de l'Algérie avec les pays voisins, notamment avec les pays du Sahel. "J'ai décidé la création d'une Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement (ALDEC) à vocation africaine", a déclaré le président Tebboune lors de l'ouverture du sommet de l'Union africaine (UA). Cette agence aura pour principale mission "la concrétisation sur le terrain de notre volonté de renforcer l'aide, l'assistance et la solidarité avec les pays voisins, notamment les pays frères au Sahel", a-t-il souligné. Selon le chef de l'Etat, "tous les domaines de coopération seront couverts par cette agence qui sera dotée de tous les moyens nécessaires à l'accomplissement de ses missions à travers la réalisation de projet concrets et utiles». Il s'est engagé, à ce titre, à suivre "personnellement" les pro-

grammes de cette nouvelle agence et à s'efforcer de "placer à sa tête une personnalité ayant les compétences et le savoir-faire requis pour la réalisation de notre aspiration à une solidarité fraternelle». Pour le président Tebboune, la création de cette agence s'inscrit dans le cadre de sa volonté "d'imprimer une nouvelle dynamique à la coopération internationale de l'Algérie, notamment en direction des pays frères en Afrique et au Sahel". "L'Algérie ne saurait ignorer les pays frères et voisins, encore moins le continent africain dont elle est partie intégrante et le prolongement naturel. Cette africanité nous l'avons quelque peu occulté, ces dernières années, parce que focalisés sur nos affaires intérieures, mais nous sommes aujourd'hui résolus à y revenir, rapidement et fortement, dans le cadre renouvelé de l'Union africaine et au niveau des relations bilatérales", a-t-il affirmé. Le président de la République a réitéré, à l'occasion, la disponibilité de l'Algérie à "contribuer au renforcement de l'intégration régionale et aux efforts permettant à notre continent

de prendre en charge lui-même ses problèmes et d'en finir avec sa marginalisation dans les relations internationales et l'économie mondiale pour prendre son destin en main et s'approprier son processus de développement dans toutes ses dimensions». Il a rappelé, dans ce contexte, "l'intérêt suprême accordé par l'Algérie aux projets structurants", citant, à ce propos, la Route transsaharienne, la Dorsale transsaharienne à fibre optique et le Gazoduc Nigeria-Algérie. Cet intérêt, a-t-il poursuivi, "n'est que la preuve de sa volonté de faire de l'intégration régionale une réalité". Le chef de l'Etat a salué, par la même occasion, "les pas importants franchis par notre continent dans le processus d'intégration africaine, notamment à la faveur de l'entrée en vigueur de l'accord de la Zone de libre-échange continentale africaine et de la poursuite de la concrétisation des projets visant l'intégration régionale et le renforcement de l'infrastructure au titre de l'initiative du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique".

A.A

Projet d'intégration des réfugiés dans l'enseignement supérieur algérien : Une expérience "pionnière"

Le projet d'édification des potentialités institutionnelles pour l'intégration des réfugiés dans l'enseignement supérieur algérien, lancé hier à l'université Mohamed-Lamine Debaghine Sétif-2, constitue une expérience "pionnière", a affirmé Mme Mama Lefdjah, sous-directrice de la coopération bilatérale au ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique. Présidant le lancement du projet, Mme Lefdjah a souligné que ce dernier propose de réorganiser les établissements du supérieur pour, d'un côté, répondre à la problématique d'insertion des réfugiés et, de l'autre, mettre en place des mécanismes normatifs et institutionnels pour intégrer cette catégorie à l'enseignement supérieur. Il s'agit également, de créer des potentialités institutionnelles au sein des universités algériennes pour accueillir et intégrer les réfugiés dans le cadre d'un programme nationale que l'Etat algérien considère comme "important" pour l'insertion de cette catégorie, a-t-elle ajouté. De son côté, la coordinatrice du projet et vice-recteur chargée des relations extérieures, Nawal Abdelatif Mami, a relevé que le projet étalé sur trois années est conçu avec des experts d'universités italienne, espagnole et française en coordination avec les universités de Ouargla, Sétif, Bejaia et Tizi Ouzou. Le projet élaborera une étude prospective des besoins des réfugiés et de la reformulation à opérer des règlements intérieurs des établissements partenaires et des droits et obligations des réfugiés pour leur insertion à la vie universitaire, a-t-elle précisé. Le projet œuvrera également, dans le cadre du programme européen Erasmus, à fournir des prestations universitaires nouvelles en mettant sur pied un bureau spécial pour réfugiés de sorte à ce que les membres du département d'accompagnement des réfugiés seront attachés à la direction de l'université pour travailler en étroite collaboration avec le service de coordination professionnelle, a ajouté Mme Mami. Le recteur de l'université Sétif-2, El Kheir Guechi, a considéré que cette expérience pilote constitue une réalisation et une grande fierté pour les institutions scientifiques algériennes et une consolidation de la position de l'université algérienne par rapport à ses pairs dans le monde. Il a également noté que le projet comportera de multiples activités scientifiques, culturelles et de recherche qui contribueront à l'insertion de cette catégorie fragile, à la promotion des droits de l'homme et à permettre aux étudiants algériens de s'adapter à un environnement humain qui servira l'individu et la société. La rencontre a permis aux représentants des universités partenaires du projet de présenter des exposés sur leurs universités et leurs potentialités ainsi que des interventions sur la gestion et l'organisation du projet. L'université Sétif-2 s'est vue dernièrement attribuer par l'Union européenne le certificat de "reconnaissance pour l'excellence" pour sa coordination du projet "Approche basée sur les droits dans l'enseignement supérieur au Maghreb" (ABDEM) coordonné du côté européen par l'université espagnole de La Rioja.

Plan d'action du gouvernement Améliorer l'accès au logement, à l'eau et l'énergie et aux transports

Le projet de plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, se fixe comme objectif l'intensification des efforts pour améliorer l'accès du citoyen à un logement décent et aux différents services, notamment l'eau, de l'énergie et les transports. Ainsi, ce projet prévoit l'achèvement des programmes publics en cours de réalisation, notamment le programme du raccordement de 398.000 foyers en gaz et 112.000 foyers en électricité, les "programmes complémentaires" qui prévoient le raccordement de 10.000 foyers en gaz et 7.000 foyers en électricité, et le raccordement en électricité et en gaz de la nouvelle ville de Draa Errich (4.000 foyers en gaz et 5.000 foyers en électricité). En matière d'eau potable, l'engagement du président de la République "d'en finir avec les coupures d'eau et de garantir un égal accès des citoyens aux différents services de l'eau à travers l'ensemble du territoire national" sera une priorité du gouvernement pour les cinq années à venir. Le plan d'action englobe la combinaison du dessalement pour la



bande littorale, des interconnexions entre les barrages et les systèmes de transferts, de l'utilisation systématique des eaux et des boues épurées dans l'industrie et l'agriculture et de l'exploitation des ressources. En outre, la capacité nationale de stockage des eaux superficielles sera portée à 10 milliards m3 par la réalisation et la mise en service de

nouveaux barrages et l'interconnexion des grands ouvrages et complexes hydrauliques du pays, selon le plan d'action qui souligne par ailleurs que la cadence de réalisation de forages à destination agricole et domestique serait accélérée, "en veillant à préserver les nappes phréatiques de la surexploitation et en permettant leur régéné-

ration". Dans le secteur de l'Habitat, le gouvernement s'engage à intensifier la réalisation de logements en lançant un nouveau programme d'un (1) million de logements, tous segments confondus, avec les équipements d'accompagnement et les viabilités nécessaires, durant le quinquennat 2020-2024 où l'accent

sera mis sur les segments d'habitat rural et d'auto-construction dans les lotissements sociaux.

Concernant les projets de logements en cours, le gouvernement veut accélérer leur réalisation en s'appuyant sur la "responsabilisation financière des entrepreneurs". Le plan prévoit aussi l'éradication totale des bidonvilles, à travers le recensement et la mise en œuvre de nouveaux programmes destinés au relogement des ménages, en mettant en place un système de veille contre les tentatives de prolifération et de récidive.

La prise en charge du vieux bâti et la création d'un marché immobilier, notamment dans le domaine de la location, figurent également parmi les engagements du gouvernement.

En matière de transport, le gouvernement prévoit de renforcer les réseaux d'infrastructures qui concourent à l'amélioration du cadre de vie du citoyen, à travers notamment la poursuite de la réalisation de projets d'augmentation de capacité du réseau par son dédoublement, des évitements des grandes agglomérations et d'aménagements urbains pour la décongestion de la circulation

SIAQUA-2020 Développer une aquaculture durable pour satisfaire l'accroissement de la demande

Les intervenants au 1er Séminaire international sur l'aquaculture (SIAQUA-2020), "Enjeux et Perspectives", ouvert hier à Ouargla, ont mis l'accent sur la nécessité de développer une aquaculture durable dans le monde afin de satisfaire l'accroissement de la demande en produits aquatiques. Dans cette optique, le conférencier, Jérôme Lazard (France) a souligné, dans un exposé intitulé "La pisciculture dans le monde, système d'élevage, controverses et durabilité", l'importance d'une mise en œuvre appropriée des principes associés aux démarches de développement durable, le développement et la désertification des systèmes de production des espèces et des milieux d'élevage, ainsi que la mise en valeur aquacole des régions encore peu engagée dans cette activité. Le Pr. Lazard, a insisté sur le rôle important joué par l'aquaculture dans la création de richesse et la fourniture d'emplois, surtout dans les pays en développement, précisant que cette filière pratiquée sous diverses formes et dans les différents milieux marins et d'eaux douces sur l'ensemble des continents, est considérée comme un outil de lutte contre la pauvreté. "Aujourd'hui, un poisson sur deux destinés à la consommation humaine provient de l'élevage", a-t-il dit, ajoutant que l'Asie, en tête la Chine, domine largement la production aquacole mondiale avec plus de 70 %. Pour sa part, l'intervenante Chalabia Chabet Dis (Tizaza - Algérie) a mis en relief les caractéristiques morphologiques de l'Artemia salina (une espèce de crustacé) de la région de Timimoune (wilaya d'Adrar / Sud-ouest de l'Algérie), très demandée dans

l'aquaculture au regard de ses utilisations comme aliment de poissons notamment. La conférencière Meriem Bousseba (Maroc) a, de son côté, exposé les relations prédateur-proie entre le Sandre (un poisson d'eau douce issu de pêche continentale) et ses proies, au Maroc. Le 1er Séminaire international en aquaculture (SIAQUA-2020) "Enjeux et perspectives" a pour objectif de réunir les parties prenantes, nationales et internationales, du secteur de l'aquaculture, afin de discuter des solutions aux défis auxquels est confronté le secteur en Algérie, en partageant des idées et des expériences du monde entier, selon les organisateurs. Cette manifestation scientifique de trois jours (10-12 février) vise également à réunir les différents acteurs du secteur, dont des scientifiques de l'aquaculture (chercheurs et universitaires) nationaux et étrangers venus de différents pays, tels que le Maroc, l'Égypte et la France, en plus des professionnels et cadres du secteur, et offrira également une opportunité aux exposants pour présenter leurs produits, services et savoir-faire, a-t-on souligné. Initié par la Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie à l'UKMO, le 1er SIAQUA s'articule autour de plusieurs axes, dont la biologie et l'écologie des espèces à intérêt aquacole, la nutrition et l'alimentation en aquaculture et les maladies des animaux aquatiques. La biotechnologie et utilisations des produits aquacoles, des méthodes et techniques de création de fermes aquacoles, la pollution et la gestion des eaux en aquaculture et l'aquaculture durable et biologique, figurent aussi parmi les axes de cette rencontre scientifique.

Y.D / Ag

Pour faire face aux cyber-attaques Algérie Télécom se dote d'un centre de sécurité informatique

L'opérateur public Algérie Télécom vient de se doter d'un centre opérationnel de sécurité (COS) chargé de veiller à la sécurité informatique de l'ensemble des infrastructures de l'entreprise afin de faire face aux cyber-attaques, a annoncé lundi à Alger son P-dg, Mohammed Anouar Benabdelouahad. "Le Centre opérationnel de sécurité, créé au sein d'Algérie Télécom, s'articule autour de trois principaux aspects à savoir la réactivité, la proactivité et la qualité de sécurité, en ayant une complète visibilité sur tous les composants des systèmes informatiques de l'opérateur", a indiqué M. Benabdelouahad à l'occasion d'une rencontre avec la presse nationale. Les différentes cellules composant ce centre opérationnel permettront "la détection d'éventuelles attaques et vulnérabilités sur les applications et les plateformes d'Algérie Télécom et de procéder ainsi à leur prise en charge en temps réel", a-t-il expliqué. Les entreprises et institutions "peuvent bénéficier de ce nouveau centre informatique pour faire face aux cyber-attaques et assurer ainsi la sécurité de leurs équipements et données", a-t-il ajouté. Par ailleurs, M. Benabdelouahad a indiqué que cette rencontre avec la presse, qui intervient quelques jours seulement après une autre tenue avec des experts du secteur, "vise à expliquer la nouvelle vision et stratégie d'Algérie Télécom axée notamment sur l'amélioration de la qualité de service". "Nous voulons améliorer les prestations de service notamment en augmentant conséquemment (à partir de 20 Mégaoctets/seconde) le débit internet pour le résidentiel afin que le consommateur puisse regarder aisément des vidéos 0hautes définitions tout en



surfant sur le net", a-t-il souligné, tout en s'engageant à lancer cette offre durant le 2ème semestre de 2020. Il a révélé, par ailleurs, un projet de réalisation de trois (3) Data Center à Alger (le premier au niveau du siège d'Algérie Télécom, le second à Bir Mourad Rais et le troisième aux Eucalyptus). Ces infrastructures "permettront une meilleure qualité de service", a indiqué le P-dg d'Algérie Télécom, qui dispose de "serveurs de cache Google permettant de moins solliciter la bande passante internationale et ainsi de faire une importante économie financière à l'Algérie". "A chaque fois qu'on regarde une vidéo, on sollicite les câbles à fibre optique internationale. Mais grâce au cache Google d'Algérie Télécom, le câble international ne sera sollicité qu'une seule fois et la vidéo pourra être regardée un nombre infini de fois et ce sans incidences financière", a-t-il expliqué. Il a annoncé également la mise en cache prochaine de Facebook, indiquant que "le contrat du cache est prêt". "Aujourd'hui, Facebook consomme 600 Gigabits/seconde sur notre bande passante internationale. Le pic atteint par cette bande passante est de 1,4 Téraoctets/seconde", a-t-il relevé.

Houda H

Commerce : visite inopinée de M. Rezig à des structures et établissements relevant du secteur

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a effectué, dimanche à Alger, une visite inopinée à des structures et établissements relevant de son département ministériel. Le ministre a entamé sa visite en se rendant au siège de la Direction du commerce de la wilaya d'Alger, ensuite à l'Inspection aux frontières du Port d'Alger, pour se déplacer, par la suite, à la Direction régionale du commerce aux Pins Maritimes, puis à quelques services extérieurs de la Société algérienne des foires et exportations (Safex). M. Rezig s'est enquit de près des "conditions diffi-

ciles de travail" des fonctionnaires du Secteur, confrontés au manque de moyens qui faciliteraient l'exercice de leurs missions. Le ministre a écouté les préoccupations de certains fonctionnaires, auxquels il a promis de ne ménager aucun effort en vue de l'amélioration de leurs conditions, affirmant que tous les moyens seront mobilisés pour fournir un service public à la hauteur des aspirations du citoyen, et ce à la faveur d'une coordination intersectorielle ainsi qu'avec les walis pour contribuer à l'appui de ces structures et espaces.

Le Monde

De l'administration

Quotidien National d'Information

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
Quotidien National d'Information

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A.SALIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 021733778

021737128

FAX 021739559

DÉFUSION

OUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SA

Industrie: Révision des textes réglementaires encadrant le dispositif CKD

Le projet de plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune prévoit la révision des textes réglementaires encadrant le dispositif CKD afin d'augmenter le taux d'intégration dans les activités de montage et d'assemblage, notamment dans les industries mécaniques, électriques, électroniques et de promouvoir les filières de sous-traitance dans ces domaines d'activité", lit-on dans le projet de plan d'action, qui sera présenté mardi à l'Assemblée populaire nationale (APN). A cet effet, "les investissements dans les processus industriels des activités de sous-traitance bénéficieront d'un cadre incitatif d'accès au foncier et au financement et d'un régime fiscal préférentiel", est-il indiqué dans ce document. Les autres produits "éligibles" à une intégration nationale seront également identifiés et bénéficieront de mécanismes et outils pour leur développement et leur promotion. Il s'agira aussi de mettre en place un cadre juridique cohérent de promotion de l'investissement productif, notamment dans les industries agro-alimentaires, l'électronique et l'électroménager, les



industries de matériaux de construction, les industries mécaniques, l'industrie pharmaceutique, les industries chimiques et les industries textiles et cuir. "Un effort accru sera plus particulièrement investi pour développer les industries de transformation de matières premières, notamment agroalimentaires, sidérurgiques et en aval des hydrocarbures, avec le concours des investisseurs nationaux et étrangers", affirment les rédacteurs de ce document.

Le gouvernement veillera aussi à dynamiser les programmes de mise à niveau des PME dans tous les secteurs d'activité, encourager le partenariat entre entreprises publiques et privées, et la promotion des partenariats avec les investisseurs étrangers. Il est prévu aussi de développer les capacités nationales en matière de normes et de laboratoires de contrôles industriels. Aussi, le gouvernement compte renforcer le secteur public marchand,

en effectuant une refonte de l'environnement juridique qui encadre la gestion des participations de l'Etat, de l'entreprise publique et du partenariat pour l'adapter aux nouvelles exigences que commande la politique de renouveau économique, acté par le président de la République. Dans ce cadre, il sera procédé aux amendements nécessaires qui consacrent l'autonomie effective de la décision de l'entreprise publique et une flexibilité accrue de son fonctionnement. Pour l'accom-

pagnement des entreprises, il est prévu de mettre un dispositif approprié d'assistance ou d'aide aux PME en difficulté, permettant l'assainissement des créances détenues par les opérateurs économiques sur les démembrements de l'Etat.

Une nouvelle approche pour la réalisation et la gestion des zones industrielles

Concernant la réalisation et la gestion des zones industrielles, elle fera l'objet d'une approche nouvelle, à travers la mise en place d'un nouveau cadre institutionnel et juridique redéfinissant les rôles de tous les intervenants. Dans ce cadre, le gouvernement veillera à "réprimer sévèrement les tentatives de détournement du patrimoine foncier économique de sa vocation ou d'immobilisation induite sans réaliser les investissements annoncés". Par ailleurs, des programmes d'exploration et d'étude des potentialités minières seront conduits dans toutes les régions du pays, notamment pour valoriser le potentiel de phosphates et la production des différents types d'engrais, à l'effet de satisfaire le marché national et d'alimenter les exportations, densifier la production nationale de fer, d'or, de plomb et zinc, de marbre et de pierres décoratives. Sur un autre plan, il est prévu de diversifier les sources de financement des activités minières en élargissant la contribution du secteur privé national et étranger.

Produits alimentaires L'Algérie entend équilibrer sa balance commerciale d'ici à 2024

L'Algérie s'est lancée le défi de réduire le déséquilibre de sa balance commerciale des produits alimentaires et agricoles de base à l'horizon 2024 à travers le développement durable de l'agriculture et de la pêche ainsi que la rationalisation des importations des produits subventionnés, selon le projet de plan d'action du Gouvernement pour la mise en œuvre du programme du Président de la République. Dans son plan d'action, le Gouvernement ambitionne d'équilibrer sa balance en parvenant à couvrir les besoins de la demande nationale en produits alimentaires de base à travers l'accroissement de la production et de la productivité agricole tout en boostant les exportations par le renforcement du système de certification et de labellisation des produits de terroir. Ce plan mise également sur le secteur de l'agriculture et de la pêche pour diversifier l'économie nationale et la libérer de sa forte dépendance des hydrocarbures. Dans sa démarche, il compte procéder par le développement des territoires ruraux et de l'agriculture saharienne et des montagnes tout en veillant à une exploitation durable des ressources naturelles, la protection et la valorisation des espaces naturels et le patrimoine forestier. "Cela permettra d'assurer une production accrue de biens et services au profit des populations locales et de l'économie nationale", as-

sure le gouvernement. Pour concrétiser le développement de ce nouveau modèle agricole et rural, l'Algérie compte sur l'investissement privé et l'émergence d'une nouvelle génération de producteurs qui devrait contribuer à l'amélioration de la compétitivité des produits agroalimentaires et forestiers et l'intégration des chaînes de valeur à l'international, lit-on dans le document. Le gouvernement compte également encourager l'investissement dans les grands projets agricoles dans le sud et les hauts plateaux et promouvoir le partenariat pour capter les Investissements Directs Etrangers (IDE), notamment dans les filières stratégiques (céréales, oléagineuses, sucre) et le développement des capacités de stockage sous froid et les centres de conditionnement, a ajouté la même source. Le secteur de la pêche et des ressources halieutiques revêt également un caractère stratégique pour le gouvernement de par ses ressources qui contribuent largement à l'amélioration de la sécurité alimentaire du pays. Aussi, l'Algérie entend augmenter l'offre nationale en produits halieutiques, à travers, "la promotion et le développement de l'aquaculture à grande échelle et le développement de la pêche de grand large". En parallèle, le gouvernement compte améliorer la gestion des activités de pêche maritime, en promettant d'amé-

liorer les conditions socio-économiques des professionnels de la pêche et de l'aquaculture. Par ailleurs, il envisage d'encourager l'investissement productif dans ce secteur à travers la relance du développement des industries nationales dans ces filières, l'encouragement à la création des PME-PMI dans le domaine de la transformation et de la valorisation des produits halieutiques, ainsi que la promotion d'une industrie nationale de construction de chantiers navals et d'entretien de la flotte. A ce titre, plusieurs actions pour la redynamisation du secteur de la pêche et des productions halieutiques (2020-2024) seront menées, selon le même document, qui cite entre autres l'accompagnement des projets d'investissement dans l'aquaculture marine, le lancement de l'aquaculture d'eau douce, notamment dans les zones continentale et saharienne, la valorisation de l'aquaculture dans les plans d'eau, particulièrement les barrages, ainsi que la généralisation de l'intégration de la pisciculture à l'agriculture. Il s'agit aussi de la promotion de zones d'activités intégrées d'aquaculture à ériger en pôles d'excellence, la gestion et l'exploitation responsable de la pêche artisanale et côtière et la relance de l'exploitation durable des pêcheries spécifiques (corail rouge, anguille ...).

N.I

Protection de l'environnement Une convention cadre pour renforcer la participation des startups



Une convention cadre de partenariat a été signée, dimanche à Alger, entre le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables et celui de la Micro-entreprise, des Startups et de l'Economie de la connaissance, visant le renforcement de la participation de ces entreprises à la protection de l'environnement et au développement des énergies renouvelables. La convention a été signée à l'occasion du lancement du projet de renforcement des filières de valorisation et de recyclage des déchets, en collaboration avec l'Agence de coopération internationale allemande (GIZ), par la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Nassira Benharrats et le ministre de la Micro-entreprise, des Startups et de l'Economie de la connaissance, Yassine Djeridene. Prononçant une allocution à cette occasion, Mme Benharrats a fait savoir que "cette participation sera effective lors du 3e Salon international de l'environnement et des énergies renouvelables (SIEERA 2020), prévu du 9 au 11 mars prochain".

Le SIEERA 2020 sera consacré aux micro-entreprises vertes, locomotive du développement durable et de l'économie circulaire, qui verra la signature de nombre de conventions de partenariat au profit des jeunes porteurs de projets innovants, a poursuivi la ministre. Expliquant le contenu de cette convention, M. Djeridene a affirmé que son principal objectif consiste en la création de micro-entreprises et de startups spécialisées dans la collecte et le tri des déchets au niveau des daïras, facilitant, ainsi, l'opération structurée de tri et d'acheminement des déchets vers des usines spécialisées. Il a appelé, dans ce sens, les investisseurs intéressés par le domaine du recyclage des déchets à se rapprocher du ministère afin d'assurer l'appui financier aux micro-entreprises et aux startups spécialisées dans le domaine du recyclage des déchets. M. Djeridene a insisté, en outre, sur l'impérative création d'un écosystème pour les startups et micro-entreprises à même de permettre leur développement et l'investissement dans différents domaines.

Aquaculture agricole à Oran : Les déchets de poisson comme engrais organiques

Le jeune agriculteur Abdelaziz Moulay d'Oran a trouvé dans l'activité d'aquaculture intégrée avec l'agriculture une alternative pour s'en passer des engrais chimiques. Ce système agricole a conduit cet agriculteur, considéré pionnier dans le programme d'ensemencement des bassins hydriques en alevins de poissons dans la Capitale de l'Ouest du pays, à utiliser l'eau d'élevage de poisson pour irriguer les fruits et légumes au niveau de sa ferme dans la commune de Sidi Ben Yebka (est d'Oran). Il est question de tirer profit de l'eau de poisson riche en matières organiques comme éléments de base dont l'agriculteur a besoin pour fertiliser sa récolte, a déclaré Abdelaziz Moulay en évoquant son expérience en aquaculture dans les bassins d'irrigation agricole. Conscient de l'importance de pratiquer cette activité complémentaire à l'agriculture, il a lancé cette initiative en 2002 dans sa ferme de 25 hectares, qui lui a épargné d'abord les frais d'engrais chimiques onéreux. Au début de cette

expérience, il a cessé de penser aux engrais chimiques dont l'acquisition est contraignante du fait des documents exigés et des frais de transport, a-t-il fait savoir, soulignant que chaque hectare de légumes dont la laitue nécessite sept quintaux d'engrais tous les trois mois. "Je me suis débarrassé de ces engrais à 100% à la faveur de l'aquaculture intégrée à l'agriculture en utilisant l'eau de tilapia, de chat de mer et d'ode crevette pour l'irrigation des fruits étant donné qu'elle constitue un fertilisant riche. Le poisson est nourri d'un mélange de farine et de son une fois par jour et ça ne revient pas cher, a-t-il fait remarquer. L'utilisation de cet engrais naturel dans la culture de la pastèque, du melon, de l'abricot, de la pêche et de la fraise est un investissement fructueux donnant un poids atteignant 9 kg pour la pastèque à la saveur douce et 500 grammes pour la fraise, a indiqué Moulay Abdelaziz. Cet agriculteur, qui a reçu une formation à l'Institut technologique de la pêche et de l'aquaculture (ITPA) d'Oran, a fait savoir que la



totalité de sa production est commercialisée dans les grands centres commerciaux, appelant les agriculteurs à saisir l'opportunité offerte par l'aquaculture intégrée avec l'agriculture, surtout qu'il s'agit d'une "activité facile et rentable" et que sa réussite est garantie quel que soit le niveau de celui qui la

pratique. Moulay Abdelaziz enseme-
nce trois variétés de poissons de consommation (tilapia, chat de mer et crevette), ainsi que des poissons d'ornement dans trois bassins d'eau. La production de tilapia et de poisson-chat est estimée à 10 quintaux tous les six mois et de la crevette (5 qx tous les 09

mois). L'élevage de la crevette impériale est très faible, a-t-il déclaré, ajoutant qu'il aspire à augmenter la production de ce poisson très prisé à travers la formation dans cette spécialité, ce qui lui permettra à l'avenir d'éviter certaines erreurs et de réaliser une bonne rentabilité.

Nâama : Lancement d'une caravane de sensibilisation et de lutte contre le gaspillage du pain



La direction du commerce de la wilaya de Nâama a lancé dimanche une caravane de sensibilisation et de lutte contre le gaspillage de pain, a-t-on appris de la directrice du secteur Mouna Temimi. Cette caravane, dont l'activité se poursuivra tout le long de l'année, sillonnera les 12 communes de la wilaya pour sensibiliser les citoyens sur l'obligation du tri sélectif des produits rejetés et leur récupération et lutter contre le gaspillage du pain, un phénomène étranger à la société algérienne, a souligné la même responsable. La campagne, organisée avec la participation de plusieurs directions dont celles de la santé et de la population, des affaires religieuses et wakfs, de l'administration locale et de l'éducation, les résidences universitaires, l'association de wilaya de protection du consommateur, l'union de wilaya des commerçants et artisans (UGCAA), porte notamment sur la distribution de dépliants pour sensibiliser les citoyens à éviter tout gaspillage et à ne pas jeter le pain dans les places publiques et utiliser les bacs réservés au dépôt du pain rassis pour son tri, a-t-on fait savoir. Le directeur du commerce a indiqué que les activités de sensibilisation, visant à réduire de manière significative le phénomène, doivent être traitées au cours de causeries religieuses et prêches du vendredi, à travers les affiches, les expositions et les concours dont celui de dessin qui mettent le doigt sur des comportements contraires aux valeurs de la société Oet de l'islam en vue de les corriger, a indiqué le directeur du commerce. Parallèlement, des sorties sur le terrain sont lancées au niveau des établissements, des restaurants universitaires, des écoles et des hôpitaux pour sensibiliser sur l'importance de la conservation du pain. Les boulangers sont également impliqués dans cette campagne en les exhortant à fournir un produit de meilleure qualité, selon la même source. Pour sa part, le bureau de wilaya de l'association de protection du consommateur de Nâama organise des réunions périodiques en sillonnant les marchés et les espaces commerciaux, ainsi que des activités de sensibilisation et fournit des conseils aux consommateurs sur la nécessité de rationaliser et de changer le mode de consommation quotidienne de ce produit, selon un de ses membres, Tahri Othmane.

El Tarf : 20 Bus de Transport Scolaire au Profit de 18 Communes

Vingt (20) bus de transport scolaire ont été distribués au profit de 18 sur les 24 communes enclavées et rurales relevant de la wilaya d'El Tarf, a indiqué, dimanche, le wali d'El Tarf. Initiée par le ministère de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, l'opération a ciblé les communes d'Ain Kerma et Bouhadjar qui ont eu la part du lion avec deux bus chacune ainsi que les seize autres municipalités, à savoir El Tarf, Ain El Assel, Asfour, Besbes, Bougous, Boutheldja, Chefia, Chihani, El Chatt, Hammam Beni Salah, Souarekh, Lac des oiseaux, Oued Zitoun, Raml Souk, Ze-

rizer et Zitouna, a précisé la wali M. Harfouche Benarar. Cette première phase vient couronner les efforts déployés par l'Etat dans le cadre de l'amélioration des conditions de scolarisation des élèves issus des régions rurales et enclavées en vue d'un meilleur rendement scolaire et la lutte contre la déperdition scolaire, a-t-il dit. Le reste des municipalités, à savoir, Dréan, Ben M'Hidi, Chebaita Mokhtar, El Ayoune et Berrihane vont bénéficier de bus scolaires "prochainement" dans le cadre d'une autre tranche, a-t-il soutenu, en marge de la cérémonie de distribution, tenue au siège de la wilaya, en présence des di-

recteurs de l'exécutif et des 24 présidents des assemblées populaires communales constituant cette wilaya frontalière. L'accent a été, également, mis sur l'impact de cette opération qui a mis fin aux difficultés rencontrées par les élèves résidant en zones montagneuses, a-t-on signalé. Une série de préoccupations liées, entre autres, aux préparatifs de l'opération de solidarité en faveur des familles nécessiteuses durant le prochain mois de Ramadhan, la saison estivale 2020, le nettoyage des villes, la jeunesse et les sports a été, auparavant, débattue en conseil de wilaya.

Bouira : Mise en service de cinq nouvelles stations internet 4G LTE

Quatre nouvelles stations internet 4G LTE ont été mises en service par Algérie Télécom de Bouira et ce au profit des communes de Sour El Ghoulane (Sud de Bouira) et de Bechloul (Est), a-t-on appris hier de la cellule de communication de la direction opérationnelle d'Algérie Télécom de Bouira (DOT). Selon les détails fournis par la cellule de la communication, ces nouvelles stations, qui couvrent 750 abonnés chacune, ont été réalisées dans le cadre d'un programme 2019-2020. Une enveloppe financière de plus de 350 millions de dinars a été allouée pour cette opération, dont l'objectif est d'éliminer les zones d'ombre et de désenclaver les différentes régions avec leur raccordement à cette technologie. Ainsi, le nombre de station internet 4G LTE s'est élevé à 49 stations, qui couvrent une population estimée à plus de 124 000 clients à travers les différentes communes de la wilaya de Bouira. "Le taux de couverture en matière d'internet est estimé à 47 % dans la wilaya de Bouira", a tenu à préciser le directeur opérationnel de Bouira (DOT), Abdelhalim Bouachri. "Cinq autres stations 4G LTE seront aussi réalisées et mises en service dans les prochains jours dans les communes d'Ahnif, Saharidj (Est



de Bouira), El Hachimia, Guerrouma et Kadiria (Ouest)", a précisé la cellule de la communication d'Algérie Télécom de Bouira. "Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un plan d'action 2020 visant à désenclaver toutes les localités isolées et à les raccorder à l'internet", a souligné M. Bouachri. La wilaya de Bouira a connu entre autres un saut qualitatif en matière de fibre optique. Ce secteur est en plein essor grâce à de nombreux projets qui

ont pu booster ce secteur depuis 2014 pour renforcer le taux de couverture ayant atteint en ce début 2020 le seuil des 87 %, selon la DOT de Bouira. "Le taux de couverture actuel, soit au début de l'année 2020, a atteint les 87 % pour la fibre optique", a rappelé le directeur Bouachri, qui a saisi cette occasion pour réaffirmer son engagement à atteindre tous les objectifs tracés par la direction afin de couvrir toute la wilaya en cette technologie.

Boumerdes : Réouverture du vieux lycée technique de Dellys à la prochaine rentrée scolaire

Le lycée "Larbi Ben M'hidi" de Dellys (Est de Boumerdes), plus connu sous le nom de "Dar L'hirfa", situé dans la basse Casbah de l'antique Dellys sera rouvert, à la prochaine rentrée scolaire, soit dès le parachèvement de l'opération de réhabilitation et restauration lancée, à son profit, en juillet dernier, a-t-on appris, auprès de la directrice des équipements publics de la wilaya, Saliha Benhenaya. "La réhabilitation de ce vieux lycée, fondé par les français à la fin du 18e siècle, est très complexe au vue de la dégradation avancée de ses structures, requérant des compétences avérées", a indiqué à l'APS Mme. Benhenaya, en marge d'une visite de travail du wali Yahia Yahiatene, à un nombre de projets de développement dans la daïra de Dellys. Elle a signalé, à cet effet, la "sélection rigoureuse de deux entreprises spécialisées, pour la réalisation du projet, avec un accompagnement assuré par un bureau d'études". Les entreprises réalisatrices "se sont engagées à sa livraison à la prochaine rentrée scolaire", a-t-elle assuré. "Le projet a été affecté d'une enveloppe de plus de 140 millions de DA", a-t-elle ajouté, déplorant la dégradation extrême de la bâtisse, due notamment aux facteurs temps et homme, conjugués aux séquelles du séisme du 21 mai 2003. Ces travaux de restauration, ayant nécessité la fermeture de cet établissement de renommée nationale, ayant formé de nombreux cadres de l'Etat, consisteront, entre autres, selon la même responsable, dans le confortement des piliers des différentes structures du bâtiment et de sa façade, outre la réhabilitation et réaménagement du bloc administratif et de ses ateliers,

parallèlement à un mur de protection et des travaux pour mettre fin aux glissements de terrain menaçant la structure. Selon certaines sources historiques, ce monument éducatif historique de la ville de Dellys a été fondé par les français en 1880, sous le nom de l'Ecole industrielle des colons. Ce nom fut transformé en Ecole professionnelle des colons en 1905, avant de changer, en 1912, pour s'appeler l'Ecole des arts et de l'industrie. Cette appellation fut ensuite changée en Ecole des arts et des métiers en 1949, avant de se transformer en Lycée de préparation du diplôme de technicien en 1961. L'établissement fut baptisé du nom de "Larbi Ben M'hidi" le 10 mai 1976. A l'époque, cet établissement d'excellence assurait une formation résidentielle en langue anglaise (langue officielle de l'établissement) à des milliers d'étudiants nationaux, mais aussi étrangers, dans différentes spécialités scientifiques et techniques (mathématiques techniques, industrie mécanique, électricité technique, froid). Il fut transformé en lycée ordinaire, en 2005. Le wali de Boumerdes s'est rendu, à l'occasion, au niveau des chantiers de nombreux projets de développement, relatifs, entre autres à l'ouverture de voies rurales, le bitumage de routes, outre la réalisation et réhabilitation d'écoles primaires et de cantines scolaires, dans les communes de Dellys, Ben Choud et Afir. Il s'est, également, enquis de l'état d'avancement de projets de réseaux AEP, et de gaz naturel, ainsi que de projets de logements (habitat rural) et d'investissements privés.

Hausse de la production de lait pasteurisé à la laiterie de Boudouaou



La laiterie et fromagerie de Boudouaou (nord de Boumerdes) a augmenté sa production de lait pasteurisé conditionné en sachet, durant le mois de janvier écoulé, en le portant à 15 millions de litres, équivalant à une moyenne de 400.000 à 500.000 litres/jour, pour faire face à l'instabilité de l'offre sur le marché, a-t-on appris, auprès de la direction du commerce de la wilaya. "Ce volume de production mensuel a enregistré une hausse de près de 5 millions de litres à la période indiquée (janvier) comparativement au mois d'avant", a indiqué, Rabah Chibani, cadre auprès de la direction, signalant la "poursuite de cette hausse durant le mois de février en cours", a-t-il ajouté. Cette hausse de la production laitière a induit un relèvement de la quantité de poudre de lait consommée au niveau de cette laiterie publique, à plus de 1.600

tonnes/ mois, contre près de 1.400 tonnes de poudre de lait auparavant, soit une différence de près de 200 tonnes, a souligné la même source. A cela s'ajoute, un autre volume global de plus de 140 tonnes de poudre de lait consommé, en janvier dernier, par quatre laiteries privées de la wilaya, sises à Bordj Menail, Hammadi, Boudouaou et Khemis El Khechna, a-t-il fait savoir. En dépit du relèvement du seuil de production de la wilaya en lait, des files d'attente continuent d'être observées devant des locaux de vente de lait pasteurisé conditionné en sachet de plusieurs grandes villes, notamment Bordj Menail, Khemis El Khechna, Naciria, Boudouaou, et Boumerdes. Un fait que M. Chibani impute aux distributeurs, qui "ne respectent pas", selon lui, leur cahier de charge, en détournant le quota destiné à leurs clients habituels vers d'autres régions, notamment depuis

l'arrêt de production intervenue au niveau de la laiterie de Draa Ben Khedda (Tizi-Ouzou), créant ainsi un déséquilibre dans l'offre locale en lait. Pour remédier à cette situation, la direction du commerce de la wilaya a convenu avec les distributeurs de lait, d'organiser le marché, à travers la mise en œuvre d'une feuille de route fixant les lieux et les quotas de distribution de chacun d'eux, tout en prévoyant des sanctions contre les contrevenants. La Laiterie et fromagerie de Boudouaou est une entreprise publique réputée pour la qualité de ses produits, objet d'une forte demande de la part des consommateurs. Elle travaille avec une quarantaine de distributeurs couvrant la quasi totalité du territoire de la wilaya, outre d'autres distributeurs couvrant une partie des wilayas d'Alger, Bouira, Blida et Tizi-Ouzou.

Messai M / Ag

Biskra : Lancement de la Caravane Nationale pour le Développement du Sud

Une caravane nationale professionnelle et d'information sur les perspectives de développement du Sud, initiée par l'association nationale des commerçants et artisans (ANCA), a été lancée dimanche de Biskra sous le slogan "pour le développement du Sud algérien". En marge de la cérémonie de lancement de la caravane tenue en présence des autorités locales, le secrétaire général de l'ANCA, Tahar Boulouar, a indiqué que la caravane réunit 20 commerçants et artisans de l'ANCA ainsi que 30 journalistes représentant plusieurs organes de presse. La caravane sillonnera, a-t-il souligné, les wilayas de Biskra, Ghardaïa et Adrar en tentant de faire valeur les potentialités multiples de ces wilayas aux vastes territoires et les perspectives et ressources humaines et matériels qui y sont offertes pour leur développement dans le cadre du processus de développement national. L'initiative vise dans le même temps à encourager le tourisme domestique dans le cadre du programme de l'association et la consommation de la production nationale, a ajouté Boulouar qui a souligné que les participants à la caravane œuvreront à prospector les matières premières susceptibles d'être revalorisées industriellement et servir d'alternative à l'importation. La caravane dont la tournée durera au 15 février courant donnera lieu à l'organisation à son premier jour d'une conférence économique animée par des universitaires, des juristes et des professionnels sur les mécanismes d'appui au développement du Sud algérien ainsi qu'à la visite de plusieurs Ounités industrielles de la wilaya de Biskra.

Batna : Mise en Service de 40 Equipements d'Accès aux Services de Téléphonie et d'Internet

Un total de 40 équipements d'accès aux services de téléphonie et d'internet ont été mis en service dans la wilaya de Batna au début de l'année en cours, apprend-on dimanche du responsable de la communication auprès de la direction opérationnelle d'Algérie Télécom (AT). Cette haute technologie a permis aux habitants de plusieurs localités, notamment les nouvelles agglomérations et localités enclavées, de bénéficier des services d'Idoom, à savoir la téléphonie fixe et l'ADSL, a indiqué Hichem El Ayadi. Dans ce contexte, 26

équipements d'une capacité de 6.768 points d'accès ont été mis en exploitation à travers plusieurs localités, dont Sadekk Chebchoub (ville de Batna), Karouma Saïd et Bayou (Oued Taga), Lagrine (Ouled Fadhel) et Oughanim et Ouerga (Tigherghar), selon le même responsable. S'agissant de la modernisation du secteur, 14 équipements d'une capacité de 5.344 points d'accès ont été mis en marche à travers les cités de Berkane (Tazoult), 1.000 logements à Barika et El Kouachia, Aïn Yagout et Rahbat (Ras El Ayoun) ainsi que la localité de Trig Taks-

lent (Ngaous), a-t-on fait savoir de même source. Cette opération, réalisée dans le cadre d'un programme élaboré par la direction générale d'Algérie télécom concernant le développement et la modernisation des réseaux téléphoniques et d'internet en Algérie, a concerné la mise en service de 12.112 points d'accès au début de l'année 2020, a assuré, M. El Ayadi. La mise en exploitation de plus de 40 équipements de ce genre, vient renforcer les 242 appareils similaires fonctionnels à travers la wilaya, a-t-il soutenu.

Aïn Temouchent : Réception du projet d'aménagement de la zone industrielle de Tamazoura durant l'année en cours

La réception du projet d'aménagement de la zone industrielle de la commune de Tamazoura (Aïn Temouchent) est prévue au courant de cette année, a-t-on appris auprès de la direction des travaux publics, chargée du suivi de l'opération. Le projet, qui connaît un taux d'avancement des travaux de 40%, a vu l'achèvement d'une grande partie de la réalisation des réseaux d'assainissement et d'évacuation des eaux pluviales, ainsi que l'approvisionnement en eau potable, a indiqué le directeur des travaux publics, Saïd Chaïb. Le projet, qui sera achevé définitivement avant la fin de l'année en cours, entamera prochainement une nouvelle

étape, à savoir de bitumage des axes routiers au sein de cette zone industrielle, a-t-il dit. Une enveloppe de 3,50 milliards de dinars a été dégagée pour cette opération d'aménagement par l'Agence nationale de médiation foncière. Les travaux de réalisation et leur suivi ont été confiés au secteur des travaux publics de la wilaya, dans le cadre des procédures œuvrant à concrétiser le principe de décentralisation dans la réalisation de ces zones industrielles, a souligné le même responsable. Les travaux de réalisation ont été entamés au deuxième semestre 2018 et l'activité d'un nombre d'usines et d'unités de production au sein de cette zone a quelque peu perturbé le taux

d'avancement d'aménagement, notamment en ce qui concerne le réseau d'assainissement et le raccordement de ces unités, en plus d'autres obstacles qui ont été levés, a-t-on indiqué. Les autorités de la wilaya comptent sur la zone industrielle de la commune de Tamazoura, qui s'étale sur une superficie de 205 hectares à travers l'ensemble des projets lancés qui généreront quelque 8.000 postes d'emploi. Quelques projets sont entrés en phase d'exploitation au niveau de cette zone, à l'instar de l'usine de sidérurgie, l'usine de production de matériaux de construction et d'autres projets connaissant un taux d'avancement important dans leur réalisation, a-t-on fait savoir.

Comment bien gérer le changement ?

Le changement rencontre presque toujours de vives résistances du simple fait de l'inquiétude qu'il engendre. Les habitudes ont la vie dure et le fait de refuser de manière instinctive tout changement peut sembler naturel. Les dirigeants, qui doivent conduire celui-ci souvent en permanence notamment à l'époque actuelle avec la prise en compte des nouvelles technologies qui arrivent et transforment les organisations, ont la rude tâche de faire en sorte que tout se passe bien. Zoom sur les bonnes pratiques pour le conduire.

Prendre conscience que cela ne sera pas facile

La première chose à considérer avant tout changement, c'est d'être conscient que celui-ci ne sera jamais une tâche aisée et que le soutien ne sera pas forcément spontané. Si vos proches devraient vous aider à le mener bien, vous devez envisager que vous avez de très fortes chances de rencontrer des opposants. Il vous faudra donc vous préparer et lister les points qui risquent de susciter des blocages afin de pouvoir trouver les arguments qui vont à son encontre. Il s'agit de pouvoir répondre aux objections qui vont se présenter. Pour cela, écoutez bien les critiques et favorisez le dialogue. N'oubliez pas que votre entreprise doit évoluer et nombreuses sont celles qui n'ont pas su prendre le virage à

temps comme Kodak, un bon exemple à garder en tête. Pour que le changement se fasse, il reste souvent recommandé de bien expliquer l'urgence de celui-ci. Les conséquences de l'absence de changement peuvent également être mises en avant afin d'inciter chacun à accepter ce dernier.

Devenir le leader du changement

En tant que dirigeant, vous devez vous transformer en ardent communicant. Il s'agit effectivement de bien communiquer et clarifier ce qui va changer par la suite, comme ce qui ne va pas changer. Il s'agit de rassurer les équipes et qu'elles puissent à la fois accepter le changement et se rassurer avec de la stabilité. Dire que tout va changer risque de créer un vent de panique. Attention tout de même à ne pas trop incarner le changement car les critiques personnelles risquent de fuser. Vous conduisez le changement mais vous n'êtes pas celui-ci. Une bonne pratique consiste à donner sa vision stratégique afin de montrer le futur que vous envisagez et de montrer à quel point il est souhaitable. N'hésitez pas à inclure vos équipes dans la réflexion afin qu'elles en deviennent les porte-paroles.

Fédérer vos équipes

Pour que le changement soit accepté, il ne s'agit pas de l'imposer. Vous devez fédérer d'abord un



petit groupe qui va s'agrandir par la suite. Il est nécessaire avant tout de recruter des volontaires qui pourraient être à l'origine du changement et vont soutenir votre démarche. Vous pouvez commencer par créer un groupe de travail sur une problématique afin qu'ils se l'approprient par exemple. Si vous voulez faire de la satisfaction client une priorité, vous pouvez par exemple réunir une équipe qui se penchera sur le sujet et qui en ressortira des recommandations. Ils pourront ainsi s'approprier le changement et s'en faire les défenseurs puisqu'ils s'en sentiront à l'origine. Il est évident que plus le groupe sera large, plus vous aurez de partisans qui pourront porter le

projet et coordonner les efforts.

Faire que votre organisation soit structurée pour le changement

Si vous souhaitez que votre organisation puisse changer de manière constante, il vous prendra en compte que vous devez faire en sorte qu'elle soit structurée pour apprendre très vite. Pour cela, il sera indispensable que votre organisation soit plus fluide et que vous allégiez votre hiérarchie. Plus vous laisserez de liberté à vos collaborateurs, plus le changement deviendra la règle. Il s'agit d'avoir une structure agile qui puisse se réorganiser rapidement si nécessaire. Pour que le changement devienne

la règle, vous devez institutionnaliser celui-ci et faire de la souplesse une règle.

Montrer les réalisations

Pour bien accompagner votre changement, vous devez impérativement en montrer les fruits, il s'agit de communiquer sur les victoires et les gains qu'entraînent votre changement. Plus vous montrerez les progrès réalisés grâce à celui-ci plus il sera accepté. Mettez en avant et rapidement les conséquences bénéfiques du changement apportées afin que chacun puisse en ressentir les effets. Plus vous échangerez et mettrez en exergue les résultats plus vous fédérerez ceux qui demeurent réticents.

Comment repérer un bon candidat ?

Repérer le bon candidat, celui qui disposera des compétences requises et du bon profil certes, mais surtout celui qui apportera une contribution notable au développement de votre entreprise est loin d'être évident. Alors comment faire pour choisir le bon candidat ? Voici quelques clés qui permettent d'appréhender la personnalité du candidat.

• Bien définir vos attentes

Pour pouvoir repérer le bon candidat, il est essentiel de définir d'abord ce qu'on attend de lui. Est-ce celui qui dispose des diplômes et des caractéristiques du profil, mentionnés dans l'offre d'emploi ? Est-ce celui qui possède assez d'expériences et de savoir-faire ? Cela ne suffit pas évidemment. Rappelons en effet qu'il n'y a pas de profil-type du bon candidat et que son repérage est loin d'être une science exacte. Cependant il est possible d'établir avec les différents acteurs qui sont l'entreprise, l'agence de recrutement, le responsable RH et éventuellement le futur supérieur hiérarchique du candidat, les critères d'évaluation ou des indicateurs pour identifier ceux qui se rapprochent le plus du profil recherché. On peut par exemple établir une grille d'évaluation pour chaque candidat retenu pour l'entretien, afin d'analyser son parcours professionnel, ses motivations réelle par rapport au poste à pourvoir, les caractéristiques de sa personnalité, son projet professionnel et bien d'autres critères encore. C'est au cours de



l'entretien que le recruteur pourra découvrir le candidat qui possède les caractéristiques de personnalité qui le démarqueront des autres. Le bon candidat est, en effet, celui qui est le plus adéquat au poste à pourvoir. Ceci explique pourquoi le recruteur doit se préparer avant de se lancer dans l'entretien d'embauche puisqu'il faut élaborer une liste de questions à poser au candidat lors de l'entretien.

• Elaborer une méthodologie pour repérer le bon candidat

Même s'il n'y a pas de formule toute faite pour identifier parmi les autres candidats celui qui est le plus adéquat au poste, on peut donner un coup de pouce à la chance pour repérer rapidement le bon candidat. Pour cela il faut mettre en place une méthodologie qui permet de sortir du lot la perle rare.

• L'analyse des candidatures

Si la lecture du CV permet de sélectionner les candidats qui disposent des diplômes et les expériences adéquates, celle des lettres de motivation permet de cerner ceux qui montrent un

réel intérêt pour l'entreprise.

• L'analyse des compétences et des caractéristiques de personnalité

Sur la base de la grille d'évaluation établie avec tous les acteurs lors du recrutement, on peut mettre en place un système d'appréciation pour démarquer ceux qui se rapprochent le plus des attentes du recruteur. Pour cela il faut se baser sur les critères telles que les compétences, les motivations, les éventuelles contributions du candidat à l'entreprise, etc.

• Faire une analyse comparative des candidats

Cette analyse comparative des candidats consiste à mettre en exergue les atouts et les faiblesses de chaque candidat. Mais il s'agit surtout de faire ressortir le profil de celui qui se démarque des autres, selon les critères de choix à primer. Rappelez-vous qu'il n'y a pas de profil type du bon candidat, mais il est possible de découvrir le candidat, apte à apporter une contribution notable à l'entreprise, en tenant compte du facteur humain.

Les ressources humaines



Les ressources humaines ont pour objectif d'apporter à l'entreprise le personnel nécessaire à son bon fonctionnement. Ceci implique donc, de lui assurer le nombre suffisant, mais aussi compétent et motivé pour le bon fonctionnement de l'organisation. Les enjeux de la fonction ressources humaines s'appréhendent à tous les niveaux de l'entreprise :

- Elle garantit la bonne productivité de l'entreprise en lui fournissant un personnel compétent et motivé.
- Les forces de ventes motivées et efficaces pourront améliorer le rayonnement commercial de l'entreprise.
- Les répercussions financières de la gestion du personnel permettront de limiter les coûts de l'entreprise.
- Et enfin, les ressources humaines sont au cœur de la stratégie d'entreprise pour lui amener une valeur ajoutée face à la concurrence.

Gestion des ressources humaines en 4 points

La Gestion des ressources humaines s'emploie donc au quotidien dans l'entreprise sur 4 grands champs d'action :

- Le recrutement des salariés Afin de faire concorder les besoins en compé-

tences dans l'entreprise avec les talents individuels, les ressources humaines doivent parfaitement cibler leurs besoins présents mais aussi les facilités qu'aura chaque personnel recruté à s'adapter aux besoins futurs de l'entreprise.

-La rémunération du personnel la GRH englobe tant le service paie que la motivation par le salaire. Il doit être le juste équilibre entre le coût engendré pour l'entreprise et la motivation nécessaire au salarié.

-La Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Véritable point stratégique au cœur de l'entreprise, la GRH doit prévoir et adapter Capital Humain selon les besoins de l'entreprise afin de la rendre performante et réactive dans son environnement toujours plus fluctuant et instable.

-L'amélioration des conditions de travail La fonction Ressources Humaines va au delà de la simple prévention de l'absentéisme due aux accidents et maladies pour améliorer la productivité et la performance de l'entreprise en prenant en compte la psychologie, de par la prise en compte de la motivation et du stress de son Capital Humain.

K.amel

Comment aider vos salariés à surmonter leurs messages contraignants ?

Stress, anxiété, épuisement professionnel, ces maux souvent liés à la vie professionnelle peuvent toucher tout à chacun, de l'entrepreneur au manager en passant par le salarié. Il n'y a rien de pire pour la performance des employés que ces maux du travail. Souvent liées à des causes extérieures/intérieures à l'entreprise, elles peuvent aussi être connectées aux messages contraignants, à des injonctions mentales qui nous viennent de l'enfance et qui nous poussent à adopter tel ou tel comportement. Afin que vos salariés ne connaissent pas ces situations et puissent exprimer toute la mesure de leur talent, il est important d'identifier « ces petites voix », de les comprendre et les gérer le mieux possible.

De par notre personnalité ou notre éducation, chacun adopte des drivers, également prénommés « petites voix » ou messages contraignants, des types de comportements façonnés dès l'enfance. Ils vont alors influencer notre façon de penser et de se comporter, notamment dans la vie professionnelle. Si ces croyances sont maîtrisées efficacement, elles nous aident à avancer dans divers projets. Dans le cas contraire, elles se transforment en contraintes inconscientes provoquant stress, mauvaises actions et découragement. Comment aider vos salariés à surmonter leurs messages contraignants ?

En quoi consistent les messages contraignants ?

Le concept des drivers a été inventé au cours des années 70 et 80 par Taïbi Kahler, psychologue et analyste transactionnel américain, via le modèle PCM (Process Communication Mode, outil de compréhension du fonctionnement des différentes parties de personnalité présentes chez l'humain, ndlr). Il a pu l'élaborer en partenariat avec la

NASA, qui souhaitait préparer ses équipes d'astronautes à mieux travailler ensemble. Le psychologue a ainsi identifié cinq messages mentaux : « sois parfait », « fais plaisir », « sois fort », « fais des efforts » et « dépêche-toi ». Il a ensuite démontré que si ces comportements sont utiles pour bien vivre sa vie personnelle et professionnelle, ils risquent de déboucher sur des comportements anxiogènes s'ils ne sont pas canalisés. À l'aide d'un questionnaire qui repose sur une trentaine de questions, intitulé « test des petites voix », facilement prouvable sur Internet, vous pourrez découvrir les deux principaux messages contraignants de vos salariés. Si elles dépassent un score de 20 points, ces injonctions inconscientes peuvent vite devenir problématiques pour vos collaborateurs et l'entreprise.

Les avantages et les inconvénients des « petites voix »

- « Sois parfait » : Ce type de salarié est un bosseur, capable de réaliser de grandes choses. Il ne laissera rien au hasard, sera doué pour planifier, envisager les moindres aspects, les tenants et aboutissants d'une tâche. Sérieux, responsable et autonome, il aura le sens de la mission. Efficace, il fera preuve d'esprit d'équipe avec ses collègues en relisant leur rapport et en les aidant sur leurs projets. Néanmoins poussé à son paroxysme, il pourra s'avérer trop perfectionniste et exigeant envers lui-même et les autres, favorisant son isolement. Il jugera son travail sur ce qui ne va pas, aura peur de faire la moindre erreur et se concentrera sur le moindre détail, avec à la clé, un retard considérable sur ses autres dossiers.
- « Fais plaisir » : Ce salarié répondra facilement aux sollicitations de son responsable et de ses collègues, sera doté d'une grande flexibilité et



d'une personnalité altruiste, prêt à anticiper les besoins de son équipe. D'une nature agréable et attentionnée, il deviendra un élément indispensable pour la bonne ambiance de l'entreprise. Cependant au plus haut degré, il ne saura pas dire « non » et évitera le conflit par peur de déplaire et d'être rejeté. Submergé par les demandes des autres, il sera incapable de réaliser ses propres tâches, entraînant un sentiment d'insatisfaction et de frustration.

• « Sois fort » : cette personne sera capable de ne pas répercuter son stress sur les autres et de faire face aux situations de crise. Il aura l'ambition de s'attaquer à plusieurs projets en même temps pour se prouver qu'il peut les mener à bien. Pourtant au niveau supérieur, il se montrera méprisant, évitera de montrer ses faiblesses ou ses blessures en dépensant une énergie extrême pour les dissimuler : c'est le candidat idéal au burn out.

• « Dépêche-toi » : cet employé réalisera un travail efficace, en temps et en heure. Très performant, même dans l'urgence, il fera avancer les projets et obtiendra des résultats rapidement. Tandis qu'au maximum, il se révélera pressant envers ses collaborateurs pour qu'il s'adapte à son rythme, provoquera

du stress dans l'équipe et à force de faire les choses trop vite, fera de nombreuses erreurs.

• « Fais des efforts » : ce salarié est un travailleur acharné et scrupuleux, déployant une source d'énergie incroyable pour faire aboutir des projets, même dans un contexte difficile. Mais à un point culminant, il pourra facilement provoquer des problèmes et perturber l'entreprise, en rejetant la responsabilité de ses échecs sur les autres. Vite découragé et dispersé sans encouragement, ses tâches seront bâclées et il se fatiguera facilement pour un résultat décevant.

Les remèdes aux drivers

Après avoir identifié et pris conscience des messages contraignants de vos salariés, il sera nécessaire de les accompagner pour qu'ils prennent conscience de leurs atouts, mais aussi de leurs faiblesses. Cela va ainsi permettre d'améliorer la performance de tous, d'éviter les sources de stress et de poser les bases d'un environnement serein. Pour le salarié « fais plaisir », il est important de valoriser sa gentillesse, de le prendre au sérieux, avec respect, tout en lui faisant comprendre qu'il a le droit d'exprimer ses propres attentes et valeurs. Poussez-le à refuser ce qui

ne lui convient pas et à privilégier son travail en priorité. Pour le « sois parfait », montrez qu'il n'est pas possible de tout maîtriser seul, mettez en avant les bénéfices de son travail tout en lui précisant que tout le monde a le droit de faire des erreurs et que rien n'est parfait. Pour la personne de type « sois fort », demandez-lui d'exprimer ses craintes et ses émotions, de s'accorder le bénéfice de faire confiance aux autres. Faites en sorte qu'il délègue et qu'il passe plus de temps à travailler en équipe. Pour le salarié « dépêche-toi », pensez à lui confier des projets avec une marge de temps suffisante, et valorisez son temps de réflexion plutôt que son temps d'action. Allez à l'essentiel en lui précisant qu'il peut tout à fait être efficace sans se mettre la pression et qu'il a le droit de faire des pauses. Quant à la personne « fais des efforts », soyez direct sur les objectifs qu'il doit entreprendre tout en lui demandant de prendre du plaisir dans ce qu'il fait. Soulignez qu'il n'a pas besoin de mettre autant d'énergie jusqu'au point de se rendre malade, précisez que ce qui fait aura tout autant de la valeur s'il le fait simplement et facilement.

K.Amel

Une check-list pour ne rien oublier quand on s'expatrie

Une check-list des démarches à effectuer pour bien préparer votre expatriation, garder le lien avec le pays natal pendant votre séjour à l'étranger. Vous pourrez compléter selon votre situation personnelle et professionnelle (étudiant, salarié, entrepreneur, retraité).

• Je possède un titre de voyage en cours de validité (passeport ou carte d'identité selon mon pays de destination). Je note qu'une durée de validité de passeport de plus de six mois est exigée à l'entrée de certains pays.

• J'ai obtenu, si nécessaire, un visa auprès de l'ambassade ou du consulat du pays dans lequel je me rends. J'ai en ma possession les documents qui me permettront d'obtenir un permis de séjour ou de travail sur place.

• Je prends mes dispositions pour bénéficier d'une couverture sociale adaptée lors de mon séjour.

• Je souscris une assurance rapatriement.

• Je fais le point avec mon médecin sur les vaccinations recommandées, le suivi de mon traitement médical et les éventuels risques sanitaires encourus dans mon pays de destination.

• Je respecte la législation locale et les coutumes du pays.

• J'effectue les démarches obligatoires auprès des autorités locales (permis de séjour, administration fiscale, affiliation à la sécurité sociale, permis de conduire local).



• Je m'inscris en ligne au registre des algériens établis hors de l'Algérie et j'actualise régulièrement mon dossier.

• J'organise mon déménagement en tenant compte des délais et des formalités douanières nécessaires.

• J'informe le centre des impôts auquel je suis rattaché en Algérie, de mon changement d'adresse.

• J'avertis ma caisse de retraite de mon départ à l'étranger.

• Je demande, si besoin, un permis de conduire international avant le départ, par courrier, auprès du CERT compétent selon mon lieu de résidence.

• J'inscris mes enfants dans une école à l'étranger,

• J'organise mon déménagement avec une société de déménagement international certifiée,

• Je me renseigne sur les formalités douanières (animaux domestiques, véhicule...).

• Je signale mon changement d'adresse à la Poste et j'organise le suivi de mon courrier.

• Je m'inscris en même temps sur la liste électorale consulaire si je veux voter à l'étranger pour les scrutins nationaux et participer à l'élection des conseillers

consulaires.

• Je demande au consulat dont je dépends d'établir les actes relatifs aux événements d'état civil (naissance, mariage) qui surviennent au cours de mon séjour.

• Je m'assure régulièrement de la validité de mon passeport et de ceux de mes enfants.

• Je conserve tous les justificatifs importants relatifs à ma situation à l'étranger (emploi, revenus, santé).

• Je signale mon changement d'adresse aux services postaux locaux et j'organise le suivi de mon courrier.

Acupuncture chinoise

L'acupuncture ou acuponcture (du latin médical du XVII^e siècle « *acupunctura* » formé de *acus*, « aiguille » et *punctura*, « piqure ») est un système thérapeutique dont les origines historiques sont très liées avec la tradition médicale chinoise. L'acupuncture consiste en une stimulation de zones précises de l'épiderme : les « points d'acupuncture ». Les techniques de stimulation des points d'acupuncture sont effectuées avec des moyens divers : des aiguilles le plus souvent, mais aussi d'autres moyens physiques (mécaniques, électriques, magnétiques, thermiques, lumineux) ou physico-chimiques, voire d'autres méthodes alternatives dangereuses (apipuncture, apithérapie avec des piqures d'abeille). L'acupuncture ne s'est pas construite sur le savoir scientifique moderne et ses fondements sont considérés comme relevant de la pseudo-science. Cependant, des travaux réalisés depuis les années 1990 par des équipes de chercheurs tendent à montrer une efficacité discutée, avec des mécanismes neuropsychologiques avérés (effet placebo), ou neurophysiologiques réels, indiquant une efficacité notamment dans le traitement de la douleur. Le risque d'iatrogénie existe, notamment par la transmission d'agents pathogènes si les conditions d'asepsie sont insuffisantes. L'utilisation de l'acupuncture a été critiquée sur le plan éthique lorsqu'elle se fait au détriment de traitements efficaces. La pratique de l'acupuncture est attestée depuis plusieurs millénaires en Asie (en particulier en Inde, Chine, Corée et Japon), même si son succès a beaucoup fluctué avec le temps. De par ses racines historiques, géographiques et culturelles, de ses conditions d'implantation en Occident, l'acupuncture n'intéresse pas seulement la médecine mais aussi l'anthropologie, l'histoire des sciences, l'épistémologie, la sociologie et ce depuis son introduction en Europe au XVII^e siècle. L'UNESCO l'a inscrite au patrimoine culturel immatériel de l'humanité le 16 novembre 2010.

Étymologie

Le terme chinois usuel 针灸 (*zhēnjiǔ*) désigne à la fois l'acupuncture et la moxibustion.

Le terme de latin médical « *acupunctura* » a été forgé au XVII^e siècle par le médecin hollandais Willem Ten Rhyne. Il est formé de *acus*, « aiguille »

et *punctura*, « piqure ». La première référence européenne à l'« *acupunctura* » se trouve dans un traité européen sur la médecine chinoise écrit par un missionnaire français à la cour impériale de Pékin et publié à Grenoble en 1671, "Les secrets de la médecine

des chinois consistant en la parfaite connaissance du pouls et envoyé de la Chine par un français, homme de grand mérite" publié à Grenoble en 1671 (Phillipe Charvys). L'auteur en est, peut être, le missionnaire Jésuite Philippe Couplet.

Histoire Antiquité non chinoise

En Inde, l'utilisation de l'acupuncture est mentionnée il y a environ 5 000 ans dans l'Ayurveda (traité de médecine ayurvédique) et elle reste utilisée de nos jours en médecine traditionnelle indienne.

Plus d'un millénaire avant la Chine, on trouve en Égypte antique une description de conduits parcourant le corps et transportant divers fluides (sang, eau, air, mucus...). Les ruptures d'équilibre entre ces fluides étaient supposées être la cause de maladies. Aux alentours de 1534 av. J.-C., le papyrus Ebers (Eber 854a), visible au British Museum, donne une représentation de canaux (appelés *metu*) dans lesquels circulent divers fluides. « Il y a quatre vaisseaux dans les narines, deux donnent du mucus, deux donnent du sang. (...) Il y a quatre vaisseaux pour le foie ; ce sont eux qui donnent l'humeur et l'air, qui ensuite causent toutes les maladies qui surviennent en lui par la surcharge de sang »

Par ailleurs, une équipe scientifique de l'Université de Graz a découvert que Ötzi, l'être humain congelé et déshydraté découvert dans un glacier à la frontière entre l'Italie et l'Autriche, arborait des tatouages en forme de traits se rapprochant des points d'acupuncture. Neuf tatouages ont pu être reconnus et identifiés comme des points d'acupuncture. Cette décou-

verte est toutefois soumise à controverse : comme le fait remarquer L. Renault, « la pratique actuelle recense 670 points répartis symétriquement sur tout le corps humain, le long de 12 méridiens (ou canaux) bilatéraux et de deux méridiens axiaux. La surface du corps humain étant littéralement constellée de points d'insertion, on peut estimer comme dépourvu de toute espèce de signification statistique le fait que les tatouages d'Ötzi, longilignes et assez étendus, coïncident de temps à autre avec certains de ces points. ».

Premières traces de l'acupuncture chinoise

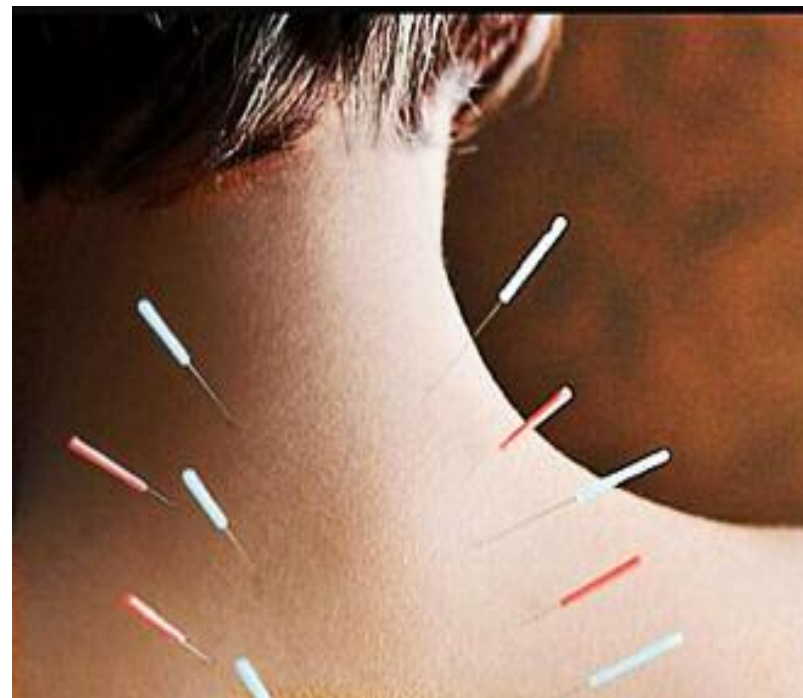
Les Chinois ont l'habitude de considérer que la valeur d'une pratique culturelle se juge à son ancienneté. Se placer sous l'autorité d'un maître ancien, fut-il mythique, ou d'une tradition de plus de 5 000 ans, est le garant du sérieux et de la respectabilité de la démarche. « Sans fouler de traces, on ne saurait parvenir jusque dans la pièce » dit le Maître (Entretiens XI, 19). Ce penseur chinois revendique donc ouvertement une tutelle et fuit tout ce qui pourrait ressembler à l'autonomie de pensée. Le désir d'inscrire l'acupuncture dans une filiation très ancienne a fait considérer que l'existence d'instruments affûtés à l'âge de pierre ou d'aiguilles d'os ou de bambou sous les Zhou (-1045 → -256) sont des preuves de l'ancienneté de cette pratique même si ces aiguilles ne

servaient qu'à tenir les cheveux ou à drainer le pus des abcès.

La découverte en 1973 de quatorze documents médicaux dans une tombe nouvellement fouillée à Mawangdui 马王堆 / 馬王堆 dans le Hunan a permis de complètement revoir l'histoire de la médecine chinoise. Les spécialistes de ces textes établissent la chronologie suivante :

*En 168 avant notre ère, époque de fermeture de la tombe de Mawangdui, aucune technique d'acupuncture n'était connue. Les textes de ces tombes montrent clairement que les traits typiques de la thérapeutique chinoise n'étaient pas encore établis sous les Qin (-221,-206) et le début des Han. En effet, s'ils décrivent les trajets des conduits à la surface de la peau et l'usage de la moxibustion, ils ne mentionnent jamais l'usage d'aiguilles d'acupuncture.

*La première référence à l'acupuncture clairement datée se trouve dans « les mémoires historiques » (le *Shiji*) de Sima Qian (-145, -87) compilée en 90 av. J.-C. Dans cet ouvrage, l'auteur décrit un médecin du nom de Chunyu Yi (-216, -150) accusé de mauvaise pratique thérapeutique pour avoir implanté des aiguilles sur des patients. Dans deux procès, en -167 et -154, le médecin se voit obligé de démontrer l'intérêt thérapeutique de l'acupuncture à une époque où cette technique devait tout juste commencer à se répandre. On pourrait donc dater la naissance de l'acupuncture au milieu du



II^e siècle avant notre ère. Elle s'imposera ensuite peu à peu comme la thérapeutique dominante de la médecine des correspondances systématiques. *Le Huangdi Nei Jing 黄帝内经 / 皇帝内經, l'ouvrage de référence sur l'acupuncture, les massages, la gymnastique et les drogues thérapeutiques est donc en partie postérieur. Les textes sont hétérogènes, certaines parties pouvant dater de la fin des Royaumes combattants (-500 à -220) et d'autres du I^{er} siècle avant notre ère. De toutes manières, il n'en existe

pas de copie de l'époque Han et toutes les versions qui nous sont parvenues ont subi de nombreuses révisions au cours des siècles.

*Le Nanjing 难经 / 難經, « le Classique des difficultés » unifie les points de vue disparates et parfois incohérents du Huangdi neijing. L'ouvrage, composé entre le I^{er} et le III^e siècle, expose méthodiquement le système conceptuel des correspondances systématiques sur lequel repose depuis environ deux millénaires la médecine traditionnelle chinoise.

Arrivée en Europe

L'acupuncture aurait été introduite en Europe au XVIII^e siècle par Willem Ten Rhyne, médecin hollandais de la Compagnie des Indes (1679) qui l'aurait découverte à Nagasaki au Japon où il séjourna pendant deux ans, ainsi que par Kämpfer. Un siècle plus tard, Du-jardin et Vicq d'Azyr relatent le procédé dans leurs ouvrages respectifs. Cependant, il semble que ce soit Louis Berlioz, le père du compositeur, qui, le premier, en ait tenté la pratique en France (1810), imité ensuite, malgré un certain scepticisme, par de nombreux médecins, dont Laennec. À partir de 1853, le consul Dabry et les docteurs Frederik Liubenstein et Jules Cloquet participent à sa diffusion en Europe, mais ce n'est vraiment qu'à partir de 1927 qu'elle va devenir populaire grâce aux travaux du sinologue George Soulié de Morant qui étudia l'acupuncture durant son long séjour dans l'Empire du Milieu, et publia lors de son retour en France un imposant traité. La France est l'un des premiers pays à avoir établi des consultations hospitalières d'acupuncture (1932, Paul Ferreyrolles à l'hôpital Bichat), à inscrire l'acupuncture dans la nomenclature des actes médicaux et à assurer son remboursement par la sécurité sociale (1948), à organiser dans les facultés de médecines un enseignement d'acupuncture sous la forme d'un diplôme inter-universitaire (1987) et d'une capacité de médecine (2007). Aux États-Unis, l'acupuncture est célèbre surtout depuis un reportage sensationnaliste du New York Times en juillet 1971, reprenant le récit d'une délégation médicale américaine invitée en Chine pour observer les miracles de la médecine maoïste, témoins d'opérations à cœur ouvert sans anesthésie en réalité complètement truquées par le pouvoir communiste.

Époque moderne en Asie

L'acupuncture tombe en désuétude pendant l'âge classique en Chine face aux progrès d'autres méthodes, et elle est même supprimée du programme du Collège médical impérial au XIX^e siècle. Mao Zedong, d'abord opposé à cette méthode - à cause de ses fondements taoïstes incompatibles avec l'idéologie marxiste -, finit par la réhabiliter, face à la pénurie de médecins, et en fait une pratique patriotique. De nos jours, l'acupuncture occupe en Chine une large place dans la médecine pour un vaste éventail de pathologies, notamment dans les hôpitaux dont certains se sont vus transformés en hauts lieux touristiques. De colossales expériences ont été entreprises, pas toujours en accord avec les principes traditionnels orthodoxes, aboutissant à la multiplication des points situés hors méridiens, et à l'avènement de nouvelles techniques telles que l'analgésie par acupuncture. Taïwan, où ont pu trouver refuge ceux des maîtres acupuncteurs qui ont échappé aux purges de Mao lors de son arrivée au pouvoir, reste un des hauts-lieux de l'acupuncture traditionnelle.

Les principes de l'acupuncture

En acupuncture, le corps humain est considéré sur le plan énergétique. L'acupuncteur s'intéresse à

la circulation de l'énergie vitale (le Qi) dans le corps humain et établit un diagnostic énergétique, basé sur plusieurs éléments :

- Une anamnèse (histoire clinique du patient, ses antécédents, ses symptômes) ;
- Une inspection du patient ;
- Une palpation qui comprend plusieurs aspects essentiels en acupuncture :
- *La prise des pouls au niveau des poignets ;
- * L'examen de la langue ;
- *Un examen audio-olfactif.

La maladie ou les symptômes de la maladie sont perçus comme des dérèglements dans la circulation de l'énergie corporelle, comme un déséquilibre énergétique. L'objectif de la pratique est de restaurer l'équilibre de cette circulation. L'énergie vitale Qi se compose d'énergie YIN et d'énergie YANG, ces deux types d'énergie étant à la fois indissociables, opposés et complémentaires. Elle circule dans l'ensemble du corps humain le long de méridiens (sortes de canaux énergétiques qui parcourent l'ensemble du corps). Les différents méridiens sont reliés entre eux et relient également les différents organes du corps.

Les points d'acupuncture sont des endroits particuliers de la peau, où il est possible d'accéder à l'énergie circulante du corps. Au niveau de ces points, l'énergie est plus concentrée et plus superficielle qu'aux autres endroits du corps. Actuellement, 361 points d'acupuncture sont reconnus et situés pour la plupart sur les 14 méridiens du corps :

- 11 sur le méridien Poumon ;
- 20 sur le méridien Gros Intestin ;
- 45 sur le méridien Estomac ;
- 21 sur le méridien Rate et Pancréas ;
- 9 sur le méridien Cœur ;
- 19 sur le méridien Intestin Grêle ;
- 67 sur le méridien Vessie ;
- 27 sur le méridien Reins ;
- 9 sur le méridien Maître Cœur ;
- 23 sur le méridien Triple Réchauffeur ;
- 44 sur le méridien Vésicule Biliaire ;
- 14 sur le méridien Foie ;
- 28 sur le méridien Vaisseau Gouverneur ;
- 24 sur le méridien Vaisseau Conception.

Le reste des points d'acupuncture (48 au total) ne sont pas situés sur des méridiens.

Ces points peuvent être stimulés par différentes techniques physiques, selon les indications et selon les problèmes de santé présentés par les personnes :

- La stimulation par des aiguilles insérées à travers la peau.
- La moxibustion, initialement associée à l'implantation des aiguilles, qui consiste à stimuler le point par la chaleur. La source de chaleur est obtenue traditionnellement par la combustion d'un bâtonnet d'armoise ou plus récemment par un système électrique à rayonnement infrarouge.
- L'électro-acupuncture, dans laquelle les aiguilles sont reliées à un courant électrique continu d'intensité et de fréquence variables, délivré par un électrostimulateur médical.
- La laser-acupuncture, qui utilise un rayonnement laser pour stimuler le point d'acupuncture.

À savoir ! La stimulation manuelle ou acupression d'un point d'acupuncture ne fait pas partie des techniques utilisées en acupunc-

ture, mais rentre dans le cadre des massages et techniques corporelles de la médecine traditionnelle chinoise.

Dans tous les cas, la stimulation reste superficielle et centrée sur le point d'acupuncture. D'autres techniques plus anecdotiques sont décrites dans la littérature, comme l'utilisation de ventouses, d'aimants (magnéto-acupuncture), ou encore l'injection de substances chimiques particulières au niveau des points d'acupuncture (chimio-acupuncture).

La stimulation par des aiguilles est la technique la plus fréquemment utilisée. Les aiguilles utilisées sont en acier chirurgical inoxydable et doivent être stériles et à usage unique (jetables). Leur diamètre (de 0,18 à 0,42 mm) et leur longueur (de 10 à 150 mm) varient selon les acupuncteurs, les points d'acupuncture et le gabarit du patient. Les aiguilles sont laissées en place pendant une durée allant de quelques minutes à quelques dizaines de minutes. Après leur retrait, elles doivent être éliminées conformément à la réglementation des DASRI (Déchets d'Activité de Soins à Risque Infectieux).

Quelles sont les indications ?

Les indications thérapeutiques sont très nombreuses. Parmi les applications les plus fréquemment utilisées, il est possible de citer :

- Les douleurs chroniques quelles que soient leur origine ;
 - L'anxiété et la dépression
 - Les troubles du sommeil ;
 - Certains troubles de la grossesse, comme les nausées et vomissements, les problèmes de dos, l'éversion fœtale, ... ;
 - Les addictions (tabac, alcool, substances psychoactives).
- En parallèle de ces principaux champs d'applications, elle est également utilisée contre :
- Les pathologies de la sphère ORL (acouphènes, trachéite, ...) ;
 - Les allergies (eczéma, rhinite, conjonctivite, asthme, ...) ;
 - Certaines atteintes digestives (douleurs digestives, troubles du transit intestinal, ...) ;
 - Les troubles génito-urinaires (énurésie, cystites, troubles du cycle menstruel, infertilité, ...) ;
 - Les troubles de la ménopause (troubles de l'humeur, bouffées de chaleur, ...)
 - Les effets secondaires de certains médicaments, en particulier lors des chimiothérapies anticancéreuses.

Dans tous les cas, cette pratique reste une médecine complémentaire, qui ne doit pas se substituer à la médecine conventionnelle. S'il n'existe pas de contre-indication formelle à l'acupuncture, il existe néanmoins des aires thérapeutiques, dans lesquelles elle ne peut pas être utilisée ou est largement déconseillée par les autorités de santé. Ainsi, elle n'est pas indiquée dans les situations suivantes :

- Dans les situations d'urgence, où l'intervention des services de secours s'impose.
- Pour le traitement des tumeurs malignes. La pose d'aiguilles au site d'une tumeur est interdite. L'acupuncture peut en revanche être intéressante pour soulager les douleurs et les effets secondaires des traitements anticancéreux.
- Dans le cas des maladies psychiatriques, où une prise en charge spécifique est impérieuse.

-Chez les patients ayant des problèmes de saignement et de coagulation.

Pendant la grossesse, elle doit être pratiquée avec précautions, car elle est susceptible de provoquer des contractions utérines.*

En pratique

En pratique, une séance se décompose en plusieurs étapes :

- 1-Un examen clinique regroupant l'ensemble des investigations menées par l'acupuncteur en vue d'établir un diagnostic et un protocole thérapeutique adapté au patient. Si besoin, l'acupuncteur doit orienter le patient vers un professionnel de santé pour établir un diagnostic médical et mettre en place un traitement adapté.
 - 2-Le repérage anatomique des points et le choix de la technique de stimulation de chaque point ;
 - 3-Le temps de pose des aiguilles ou de la réalisation de la stimulation, dont la durée est variable selon les contextes ;
 - 4-L'extraction de l'aiguille ou l'arrêt de la stimulation.
- Généralement, plusieurs séances sont nécessaires pour obtenir une amélioration de des symptômes du patient.

Quelle est la réelle efficacité de l'acupuncture ?

Médecine complémentaire, très largement répandue dans le monde, cette pratique a déjà fait l'objet de très nombreuses études scientifiques pour en évaluer l'efficacité dans un grand nombre d'indications thérapeutiques. Actuellement, les seuls effets bénéfiques scientifiquement démontrés se limitent à quelques applications spécifiques :

- Le traitement des douleurs chroniques, de différentes origines ;
 - Le traitement des nausées et des vomissements dans trois contextes cliniques :
 - Après une intervention chirurgicale ;
 - Au cours de la grossesse ;
 - Pendant une chimiothérapie anticancéreuse.
- Pour toutes les autres indications, aucune preuve scientifique de son efficacité n'a été établie jusque-là. De plus, les mécanismes physiologiques sous-jacents à la pratique restent à déterminer. Dans tous les cas, l'acupuncture représente une approche complémentaire intéressante dans le cadre d'une prise en charge globale du patient, notamment à chaque fois que la médecine conventionnelle ne permet pas de soulager efficacement et suffisamment le patient.

Quels sont les risques associés ?

Les risques associés à l'acupuncture sont ceux classiques des techniques médicales invasives. En effet, l'utilisation des aiguilles peut être à l'origine de plusieurs effets indésirables :

- La formation d'une ecchymose ;
 - Un léger saignement ;
 - Une douleur locale au moment de l'insertion de l'aiguille ;
 - Un risque rare d'infection.
- Les effets indésirables associés aux autres techniques de stimulation n'ont pas fait l'objet d'études scientifiques poussées. Lorsque l'acupuncture est pratiquée dans un contexte médical, les risques liés aux techniques en elles-mêmes sont très rares. En re-

vanche, un risque majeur d'aggravation des symptômes est présent, si l'acupuncture se substitue aux traitements classiques de l'allopathie. Elle doit rester une médecine complémentaire aux traitements conventionnels.

Indication thérapeutique selon l'acupuncture occidentale

Selon l'American Academy of Medical Acupuncture (2004), l'acupuncture peut être considérée comme une thérapie complémentaire pour les pathologies suivantes. Ces indications sont basées sur une expérience clinique et ne sont pas toujours contrôlées par des recherches cliniques. Les astérisques « * » indiquent que l'Organisation mondiale de la Santé valide ces indications dans sa publication Acupuncture: Review and Analysis of Reports on Controlled Clinical Trial.

Selon l'American Academy of Medical Acupuncture (2004), l'acupuncture peut être considérée comme une thérapie complémentaire pour les pathologies suivantes. Ces indications sont basées sur une expérience clinique et ne sont pas toujours contrôlées par des recherches cliniques. Les astérisques indiquent que l'Organisation mondiale de la Santé valide ces indications dans sa publication Acupuncture: Review and Analysis of Reports on Controlled Clinical Trial: Distension abdominale / flatulences, contrôle de douleurs aiguës et chroniques, sinusites allergiques, anesthésie pour les patients à haut risque ou patients ayant un historique d'effets indésirables aux anesthésiques, anxiété, attaques de panique, arthrite / arthrose, douleurs thoraciques atypiques, bursite, tendinite, syndrome du canal carpien, troubles gastro-intestinaux fonctionnels (nausées et vomissements, spasmes œsophagiens, hyperacidité, côlon irritable), syndromes du col de l'utérus et du rachis lombaire, constipation, diarrhée, toux avec contre-indications médicamenteuses, désintoxication (drogues), dysménorrhée, douleurs pelviennes, douleurs d'épaule, céphalées (migraines et tensions), vertiges (maladie de Menière), acouphènes, palpitations idiopathique, tachycardie sinusale, maîtrise de la douleur, de l'œdème, renforcement de processus de guérison en cas de fractures, spasmes musculaires, tremblements, les tics, les contractures, névralgies (trijumeau, zona, postzostérienne douleur, autres), thésie, hoquet persistant, douleurs de membres fantômes, fasciite plantaire, iléus post-traumatique et post-opératoire, syndrome prémenstruel (Certains auteurs restent très sceptiques quant à l'efficacité de l'acupuncture dans ce cas ; des expériences en acupression, forme de traitement traditionnel proche de l'acupuncture, auraient validé au contraire l'efficacité des points d'acupuncture pour cette indication, certaines dermatoses (urticaire, prurit, eczéma, psoriasis), séquelles d'accident vasculaire cérébral (aphasie, hémiplégie), handicapés moteurs du septième nerf crânien (nerf facial), hyperthermie sévère, entorses et contusions, bruxisme, incontinence urinaire, rétention (neurogène, spastique, les effets indésirables de médicaments).

Cinéma

La distribution cinématographique, maillon faible de la production

Producteurs et professionnels du cinéma ont appelé, à la récupération des salles de cinéma par le ministère de la Culture et à exploiter ces dernières pour assurer la distribution des films, maillon faible de la production cinématographique. S'exprimant lors d'un rencontre sur la production et la distribution, organisée par le ministère de la Culture et présidée par le secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie cinématographique Bachir Youcef Sehairi, plusieurs producteurs ont soulevé une "absence totale de distribution et de promotion de la production algérienne" qui reste inconnue du grand public. Plusieurs participants ont évoqué la nécessité pour le ministère de la Culture de "récupérer les nombreuses salles de cinéma gérées par les collectivités locales et celles détournées de leur vocation" et de mettre en place un programme de distribution pour "aller vers le public" et pouvoir développer une industrie cinématographique "rentable". D'autres professionnels ont pour leur part proposé différentes solutions au fi-

nancement des films, regrettant que "les avantages fiscaux et sociaux accordés par la loi" aux nouvelles entreprises de production et aux opérateurs économiques sponsorisant des œuvres "ne soient pas appliquées". Ces cinéastes ont également regretté "les procédures administratives et bureaucratiques lourdes obligatoires aux processus de production à l'instar des autorisations de tournages "tout en demandant une "révision du statut administrative" de ces entreprises et le soutien des jeunes producteurs des villes de l'intérieur du pays. Cette première rencontre s'est cependant déroulée "en l'absence de grands noms du cinéma algérien", regrettent les participants. Lors de son allocution d'ouverture, le secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie cinématographique Bachir Youcef Sehairi a indiqué qu'il "existe aujourd'hui une volonté politique pour développer le cinéma, concrétisée par la création de ce secrétariat d'Etat", précisant que ce dernier œuvre à "trouver des solutions au problème de récupération et d'exploitation



des salles de projection". Présents à l'ouverture des travaux, le ministre de la Micro entreprise, des startup et de l'économie de la connaissance, Yassine Djeridene, et le ministre délégué chargé des

incubateurs Nassim Diafat ont assuré de la disposition de leurs département à soutenir le développement du cinéma proposant, entre autres, la possibilité de "créer des incubateurs spécialisés

dans le cinéma si des besoins concrets sont exprimés". Deux autres rencontres sont programmées les 10 et 11 février avec les techniciens du cinéma et les associations et ciné-clubs.

Constantine Projection prochaine d'un film documentaire sur la Vie de Rédha Houhou

Un film documentaire consacré à la vie et aux contributions littéraires d'Ahmed Rédha Houhou, sera projeté à Constantine le 18 février prochain. L'œuvre sera présentée au public à l'occasion d'un colloque national dédié au parcours de cet homme révolutionnaire et militant de la cause nationale, a souligné Mme. Ammour, précisant qu'il s'agit d'un travail de recherche ayant impliqué des chercheurs, historiens, intellectuels ainsi que des membres de la famille du concerné. De précieux témoignages sur le parcours de Rédha Houhou, enfant adoptif de Constantine, seront dévoilés dans ce documentaire qui se veut un hommage à cet intellectuel et rebelle qui avait consacré sa vie, son savoir et son don pour la cause nationale, a encore souligné Mme. Ammour, insistant sur l'importance de l'histoire dans le façonnage d'un avenir meilleur. Des "compléments d'enquête" sur le "mystère" de disparition, puis d'assassinat de l'écrivain Redha Houhou, à la fin du mois de mars de l'année 1956, suite à l'attentat perpétré contre le commissaire de police, Sammarcelli à la place des Galettes (Rahbet Essouf au centre ville de Constantine) seront révélés au titre de ce document historique, selon Mme. Ammour. La réalisatrice a encore mis l'accent sur l'importance de mettre en valeur et de rappeler des sacrifices consentis par les algériens et les algériennes pour la patrie. À noter que le plus ancien lycée d'Algérie ouvert en 1883 sur le vieux rocher de la ville, sous le nom du lycée national de Constantine puis baptisé lycée d'Aumale en 1942, avait été rebaptisé après l'indépendance au nom du Chahid Ahmed Rédha Houhou.

Hommage Youcef Oughlissi honoré à Constantine

Le récent lauréat du prix de la créativité poétique de la Fondation Abdelaziz Saoud El-Babidine, le professeur en critique littéraire, Youcef Oughlissi a été honoré, dimanche, lors d'une cérémonie organisée à la bibliothèque principale de lecture publique "Mustapha Natour" de Constantine. Entouré d'hommes de lettres, d'amoureux du verbe mais aussi de ses étudiants, Youcef Oughlissi a eu droit un vibrant hommage de la part de la direction de cet établissement culturel pour avoir reçu le très prestigieux prix El Babidine de la créativité poétique dans le domaine de la critique pour ses travaux de recherche sur "l'analyse thématique du discours poétique". Remerciant toutes les personnes ayant contribué à l'organisation de cet hommage, Oughlissi, a en outre rappelé les différentes étapes de son parcours avant de revenir sur la genèse de son ouvrage "analyse thématique du discours poétique", paru une première fois en 2007 à l'occasion de la manifestation Alger capitale de la culture arabe, avant d'être réédité et perfectionné plus d'une décennie plus tard. "Je suis très fier en tant qu'algérien d'avoir réussi à décrocher le prix El Babidine 2020, cela dépasse tous mes rêves les plus fous, moi qui enfant je n'avais qu'un seul souhait c'était de devenir un enseignant au primaire", a-t-il avoué. La directrice de bibliothèque principale de lecture publique "Mustapha Natour" de Constantine, Ouafia Derouaz a affirmé que cet hommage à l'une des sommités de la littérature et de la poésie inaugure des plus belles manières le programme établi par cet établissement pour cette semaine. Elle a ainsi révélé qu'en plus de l'exposition mettant à l'honneur la maison d'édition "Dar El Baha" du 9 au 13 de ce mois, la bibliothèque principale de lecture publique de Constantine va recevoir lundi l'homme de lettre Abdallah Hamadi pour une séance de vente dédicace de son ouvrage étude du magazine "Houna El Djazayer". Il est à rappeler que Youcef Oughlissi a près d'une dizaine de prix à son actif parmi lesquels le Prix Cheikh Zayed du livre, le prix Souad El Sabah, le prix Moufdi Zakaria de la poésie maghrébine ou encore le prix Bakhti Ben Aouada.

Priorité à la levée de gel pour les projets culturels des wilayas marginalisées

La ministre de la Culture, Malika Bendouda, a affirmé dimanche à Tébessa la nécessité d'accorder la priorité à la levée de gel des projets culturels dans les wilayas "marginalisées culturellement". Dans une déclaration de presse sur le site de la basilique Sainte-Crispine au premier jour de sa visite dans cette wilaya, la ministre a assuré que son département ministériel œuvre conformément à un programme tracé pour relancer les activités culturelles et leur donner un nouveau souffle à travers les wilayas "culturellement marginalisées". Lors de sa visite à cette basilique, construite durant la période romaine sur 16.000 m2 considérée comme étant "unique" en Afrique du Nord, la ministre a appelé à donner vie à ce vestige en y organisant des expositions culturelles, touristiques et artisanales ou autres activités afin d'en faire la promotion et le transformer en produit touristique attractif. Mme Bendouda a insisté sur la valorisation médiatique des établissements culturels dont les maisons de la culture, les bibliothèques et les musées et la présentation aux citoyens de

leurs activités, appelant à en assurer l'ouverture au-delà des horaires de travail pour permettre aux citoyens de s'y rendre. Elle a également souligné la nécessité de faire de la promotion médiatique du patrimoine matériel et immatériel que recèle la wilaya frontalière de Tébessa et à y investir pour générer des revenus alternatifs à ceux des hydrocarbures. Auparavant, la ministre s'est rendue au musée public national et salué l'initiative de ses responsables d'y animer des ateliers pédagogiques en dessin et mosaïque au profit d'écoliers. Elle a insisté sur site sur la nécessité d'impliquer les élèves dans l'industrie culturelle pour leur inculquer la conscience de préservation du culturel. La ministre devra se rendre, durant le premier jour de sa visite, à la porte de Caracalla au centre-ville de Tébessa avant de présider au siège de la wilaya une séance de travail avec les cadres de son secteur. Elle inspectera lundi au second jour de sa visite l'huilerie de Berezguène, dans la commune d'El Ma Labiodh.

Benadel M / Ag

Negrine sera décrétée zone archéologique autorisée aux fouilles

La ministre de la Culture, Malika Bendouda, a instruit dimanche à Tébessa les responsables du Centre national de recherche en archéologie (CNRA) de décréter la commune de Negrine (Sud de Tébessa) "zone archéologique autorisée aux fouilles des spécialistes et chercheurs archéologues". Devant la mosaïque exposée au musée de Tébessa découverte durant cette année dans la région d'Ain Boudias dans la commune de Negrine et qui avait fait l'objet d'acte de vandalisme peu après sa mise au jour, la ministre a indiqué que "l'autorisation des fouilles dans cette région sera de nature à stopper les fouilles illégales et mettre terme au phénomène de vandalisme, vol et trafic de vestiges". Mme Bendouda a ajouté que la wilaya de Tébessa regorge de vestiges découvertes ou enfouis qui doivent être préservés, valorisés médiatiquement et exploités dans les domaines de la culture et du tourisme pour attirer les touristes étrangers. Elle a relevé à ce propos que la commune de Negrine a connu une succession de civilisations qui ont laissé des vestiges multiples qui requièrent davantage d'attention. Concernant la mosaïque vandalisée dans la commune de Negrine, la ministre a précisé que cette mosaïque après son transfert du site de découverte vers le musée de Tébessa sera restaurée par des

spécialistes puis exposée au public dans un musée qui sera réservé à cet effet. À la porte romaine de Caracalla au centre-ville de Tébessa, la ministre a donné instructions aux responsables locaux concernés pour entamer immédiatement une opération pour éliminer les traces de l'opération de restauration menée en 2004 qui avait connu le recours lors des travaux au béton armé défigurant ce vestige archéologique préconisant de préserver l'esprit du lieu lors de toute restauration. Sur le site du théâtre romain, Mme Bendouda a appelé les responsables locaux concernés à accorder de l'intérêt pour les ruines de la wilaya de Tébessa et l'intégrer à l'industrie culturelle de sorte à créer de nouvelles sources de revenus tout en veillant à les préserver contre toutes les formes de dégradation naturelle ou humaine. Le wali de Tébessa, Atallah Moulati a indiqué qu'une enveloppe financière de 15 millions DA du Fonds de garantie et solidarité des collectivités a été octroyée pour la réalisation d'une clôture autour de ce théâtre en attendant la mobilisation d'autres ressources et la levée du gel sur les projets de réhabilitation. La ministre poursuivra lundi sa visite dans la wilaya de Tébessa en inspectant l'huilerie de Berezguène dans la commune d'El Ma Labiodh.

B.M

JS Kabylie : Ultimatum pour Mellal pour convoquer une AG extraordinaire

Si tout baigne pour la JSK sur le plan des résultats, rien ne va plus en revanche sur le plan administratif, où le président Mellal risque tout simplement la destitution dans les prochains jours. En effet, on apprend que la direction du club sportif amateur (CSA) de la JSK qui détient la majorité des actions du capital social de la SSPA du club professionnel, a fixé ultimatum expirant cette nuit à Mellal pour convoquer une assemblée générale extraordinaire, avec comme ordre du jour de passer en revue la situation actuelle de la formation phare de Djurdjura, à indiqué Halim Meftah, membre du comité exécutif du CSA/JSK. Dans le cas où le boss kabyle ferait la sourde oreille, c'est la direction du CSA qui se chargera elle-même de convoquer l'Assemblée générale extraordinaire, à encore précisé la même source. Il faut dire que les intentions des membres du club amateur, détenteur de plus de 85% des actions de la SSPA du club professionnel, sont bien claires. Il s'agit tout simplement de détrôner Chérif Mellal de son fauteuil de président. L'actuel patron des Canaris est accusé de s'être dérobé de ses promesses qu'il avait tenues il y a de cela un peu plus de deux années, quand il avait postulé à la présidence de la formation de la plus titrée d'Algérie. La récente décision de Mellal d'interdire l'accès au stade de Tizi Ouzou aux supporters locaux qui s'opposent à sa politique aura été la goutte qui a fait déborder le vase. D'ailleurs, depuis la pression est montée d'un cran sur les épaules du président kabyle. Les voix réclamant son départ se sont même accrues et du coup l'homme s'est retrouvé dans une situation des plus embarrassantes. Cela dit, même les bons résultats que la JSK est en train de réaliser en championnat et qui lui ont permis de se hisser à la deuxième place au classement n'ont pas suffi à Mellal pour être conforté dans sa bataille contre ses détracteurs. Et parmi ces détracteurs, on peut citer l'emblématique chairman kabyle, Moh Chérif Hannachi. Ce dernier, qui n'a toujours pas digéré la manière avec laquelle a été destitué de son poste, serait très tenté par un retour aux commandes de la JSK. D'ailleurs, Mellal lui-même accuse Hannachi d'être derrière les tractations de coulisses visant sa destitution.

Gravement blessé au genou : Saison terminée pour Soudani

L'international algérien de l'Olympiakos, Hilal Soudani, gravement blessé au genou dimanche lors d'un match du championnat de Grèce contre Atromitos (1-0), sera éloigné des terrains pendant plusieurs semaines, a indiqué lundi l'intéressé dans un tweet. «Malheureusement, mauvaise nouvelle pour ma blessure. Je reviendrai encore plus fort, merci à tous pour vos messages de soutien», a réagi le buteur des «Verts» sur son compte Twitter. Son club a annoncé pour sa part que l'attaquant algérien souffre d'une rupture des ligaments croisés et sera absent jusqu'à la fin de la saison. L'ancien joueur de l'ASO Chlef a quitté le terrain à la 19e minute de la partie après avoir ressenti une forte douleur au genou. Le deuxième meilleur buteur en activité des «Verts» avait souffert d'une grave blessure au genou l'an dernier qui l'a forcé à faire l'impasse sur la CAN-2019 en Egypte. Il s'agit d'un vrai coup de frein pour Soudani qui restait sur sa lancée, avec un bilan de sept buts et 5 passes décisives en 19 matchs, à huit réalisations du meilleur artificier de la «Super League», le Marocain Youssef El-Arabi (15 buts). Gravement touché au genou, Soudani avait retrouvé la compétition en août dernier, soit après plus de dix mois loin des terrains, à l'occasion de la réception d'Asteras Tripolis (1-0), dans le cadre de la journée inaugurale du championnat grec.

Ligue 1 française : Delort et Slimani dans le Top 10 des buteurs

Les internationaux algériens Andy Delort (Montpellier) et Islam Slimani (AS Monaco) figurent dans le Top 10 au classement des buteurs du championnat de France de Ligue 1, à l'issue de la 24e journée clôturée dimanche soir. Andy Delort, décisif lors de la victoire (1-0) du MHSC devant St-Etienne, a inscrit son 9e but de la saison et occupe la 8e position qu'il partage avec Memphis Depay (Olympique Lyon), alors que son compatriote Islam Slimani, également sauveur en fin de match de l'AS Monaco (1-2) à Amiens, a profité de son 8e but de la saison pour faire son retour dans le top 10, une place qu'il partage désormais, avec un groupe de joueurs: Angel Di Maria (PS-Germain), Dimitri Payet (Olympique de Marseille), les Strasbourgeois Thomasson et Ajorque, ainsi que le Rennais Niang et le Niçois Dolberg. En haut du classement, Wissam Ben Yedder (Monaco) est toujours en tête grâce à son 16e but, inscrit face à Amiens. Il est suivi de Kylian Mbappé (PSG) qui a conforté sa 2e place avec 15 buts. Le Brésilien Neymar (PSG) et le Lyonnais Moussa Dembélé suivent de prêt avec (13 buts).

Betis Seville Mandi frustré après la défaite face au Barça

Hier le défenseur international Algérien Aissa Mandi était capitaine lors de la réception du FC Barcelone qui s'est terminée par une victoire des visiteurs sur le score de 3-2. L'international Algérien qui a écopé d'un carton jaune, a fait une prestation moyenne face aux coéquipiers de Messi. Il n'a pas caché son énorme déception après la fin du match suite à cette défaite : « Le score aurait pu être autrement, on a bien joué face à une très bonne équipe mais le but de Busquets avant la pause nous a fait mal, on n'a pas bien récupéré en deuxième et en face on a joué contre une équipe qui a Messi dans son effectif, un joueur qui peut mettre le ballon où il veut. Nous devenons avoir plus de confiance lors des prochaines journées et on doit gagner nos matchs » a déclaré l'ancien Rémois à la presse.

Ligue 1 Championnat, dites-vous !



On savait le niveau de notre championnat faible, mais cette saison il faut dire qu'il a dépassé les limites de ce que l'on peut supporter. Exécrable, épouvantable, les termes sont faibles pour le qualifier. Il est devenu plus qu'une purge, carrément une flagellation pour le pauvre téléspectateur derrière son petit écran. Il faut être vraiment masochiste pour regarder un match jusqu'au bout. Ce qui était considéré comme des affiches qui passionnaient les foules par le passé, n'ont plus aucun attrait. Rien que des parties de pousse-ballon, où l'ennui et l'insipidité le disputent à la chicane et à la médiocrité. C'est affligeant comme spectacle et l'on se demande parfois de l'intérêt de poursuivre ce massacre. Depuis le début du championnat, aucune rencontre n'a été digne d'intérêt ou a suscité l'enthousiasme des puristes. Rien qui marque vraiment les esprits. Ce que l'on retient en revanche, ce sont ces comportements anti sportifs, cette tendance à perdre du temps en se roulant par terre au moindre contact. Les arrêts de jeu se multiplient avec la bénédiction d'un arbitrage complaisant. Si le temps de jeu réel d'un match de football dure entre 57 et 60 minutes en moyenne, chez nous il faut le diviser par deux, voire plus. Ce qui explique la pauvreté du spectacle et le manque de rythme apparent lors de ces rencontres. On a la sensation de rester sur notre faim. Plusieurs facteurs et paramètres font que le niveau soit tout le temps tiré vers le bas dans le championnat de la Ligue 1. Il y a d'abord l'instabilité chronique au niveau des staffs techniques. La moyenne de vie d'un entraîneur dans un club ne dépasse pas six mois. A titre d'exemple, cette

saison la majorité écrasante des équipes de l'élite ont changé de coach au moins une fois. Même le leader actuel et son dauphin l'ont fait. Ce qui traduit un mal profond qui ne s'explique pas uniquement par les mauvais résultats. L'autre raison principale de cette régression générale est l'exode massif des meilleurs joueurs du championnat vers l'étranger qui a pris des proportions alarmantes ces derniers temps. Le championnat s'est vidé de sa substance au moment où les clubs s'appauvrissent de plus en plus au point de ne plus pouvoir retenir leurs éléments. Un phénomène qui devrait se poursuivre dans les mois à venir, car l'on sent une volonté réelles chez les dirigeants, de reprendre les choses en main. La réalité de notre football est désastreuse pour ne pas dire désespérée. Même sur le plan des infrastructures, il est complètement dépassé. Nos stades ne sont plus conformes ne garantissant pas les conditions pour la haute performance. Des pelouses à la limite de la praticabilité, des tribunes vétustes n'offrant aucun confort pour le spectateur. On se croirait encore dans les années 70. On est devenus jaloux de nos voisins dont les stades sont de plus en plus animés avec une présence de plus en plus remarquée et nombreuse de la gent féminine. Chose encore inimaginable chez nous. Et si notre problème était d'abord culturel ? On n'arrive toujours pas à se départir des pratiques d'un autre temps. On n'ose pas franchir le pas, ce qui nous condamne à vivre dans le passé. La preuve nos équipes évoluent toujours dans des stades construits au temps du colonialisme.

Ali Nezzlioui

Coupe Arabe : Raja-MCA (0-1), Le Mouloudia éliminé malgré la victoire à Casablanca

Malgré sa victoire à Casablanca face au Raja ce dimanche (0-1) en match retour des quarts de finale de la Coupe arabe des clubs, le MC Alger est éliminé de cette lucrative épreuve dotée d'un alléchant pactole de six millions de dollars pour le vainqueur final. Battu au match aller, joué en janvier à Blida par ces mêmes Marocains du Raja de Casablanca (1-2), les joueurs du MC Alger ont abordé la seconde manche ce dimanche avec la grande détermination de renverser la vapeur en terre marocaine et continuer son aventure dans cette compétition. Les Vert et Rouge ont bien géré la première mi-temps où ils ont même réussi à ouvrir la marque juste avant de rejoindre les vestiaires suite à un but signé Frioui sur penalty (42'). De retour des vestiaires, les Mouloudéens jouent toujours avec cette envie de gagner la partie, mais surtout d'ajouter un second but, sans en encaisser pour assurer le ticket de la demi-finale. En vain, les Marocains,

en « calculateurs » ont tout fait pour gérer la seconde mi-temps pour ne plus encaisser et c'est ce qu'ils ont bien réalisé. En cumul des résultats des deux matchs aller et retour le score est de 2-2, mais l'avantage est aux Rajaouis pour avoir marqué deux buts à l'extérieur contre un seul pour le MCA. En tous les cas, les joueurs du coach intérimaire du MCA, Mohamed Mekhazni ont terminé leur parcours en Coupe arabe par une victoire à l'extérieur. Mekhazni peut céder la barre technique au nouveau coach du MCA, Nabil Neghiz, nommé mercredi dernier, avec le mental au beau fixe et le sentiment du devoir accompli. Le Raja de Casablanca rejoint donc en demi-finales, Al-Shabab (Arabie saoudite), Al-Ismaïly (Égypte), Ittihad Alexandrie (Égypte). Le dernier demi-finaliste sera connu le 15 février entre Ittihad (Arabie saoudite) et O. Safi (Maroc). Au match aller, les deux équipes se sont neutralisées sur un score nul (1-1).

Bessa N

Jeux arabes féminins des clubs-2020 de Basket ball : Les Tunisiennes de l'ES Cap Bon en demi-finales

L'Espoir sportif tunisien du Cap Bon s'est qualifié pour les demi-finales du tournoi de basket-ball des 5es jeux arabes féminins disputés à Sharjah (Emirats Arabes Unis), en battant la formation bahreïnienne d'Al Rifaa (96-77), dimanche en quart de finale du tournoi. Les Tunisiennes s'étaient qualifiées pour les quarts de finale, rappelle-t-on, en terminant le premier tour en tête du groupe B après quatre victoires consécutives aux dépens des Koweïtiennes d'Al Fatat (88-63), des GS Pétrolier (67-64), des Emiraties de Sharjah (84-59) et des Saoudiennes d'Elite Athletics (101-55). Au prochain tour, l'ES Cap Bon affrontera, mardi, le vainqueur du match opposant Al Fahis de Jordanie à Sharjah émirati. Les demi-finales sont programmées pour mardi, alors que la finale aura lieu le lendemain, mercredi. Cinq clubs algériens de cinq disciplines différentes prennent part aux 5es Jeux arabes féminins organisés par la fondation Femme et Sports de Sharjah, du 2 au 12 février dans cette ville des Emirats arabes. Les clubs algériens participant à cet événement sont le GS Pétroliers (basket-ball et volley-ball), les Associations sportives féminines de Boudouaou et Bouzaréah (tennis de table), l'OM Birtouta (karaté) et Djibalouna d'Ouled Fayet (tir à l'arc). L'Algérie est en revanche absente en d'athlétisme, ce qui réduit ses chances de garder son titre de champion au tableau final des médailles. Au total, 15 pays arabes prennent part à ce rendez-vous sportif exclusivement féminin qui se dispute dans neuf disciplines.



JO2020 de Tennis de table: L'Algérie présente au tournoi qualificatif à Tunis

Le tennis de table algérien prendra part au tournoi qualificatif aux Jeux Olympiques (JO) de Tokyo-2020, prévu à Tunis du 27 au 29 février, aux côtés des représentants de 14 autres pays, a indiqué la Fédération internationale (ITTF) sur son site. La présence algérienne au rendez-vous tunisien concernera le quatuor Sami Kherouf et Larbi Bouriah (simple messieurs), Lynda Loghraibi et Katia Kessaci (simple dames) ainsi que la paire Kherouf/Loghraibi (double mixte). Ce tournoi de tennis de table va drainer 15 pongistes en simple dames issues de 10 pays, 27 joueurs de 15 nations pour le simple messieurs et 14 paires pour le double mixte de sept nationalités. En simple, le tournoi permettra aux quatre pongistes les mieux classés de se qualifier directement aux JO, alors que seule la paire gagnante de l'épreuve du double mixte représentera l'Afrique au rendez-vous nippon. Le système de compétition prévu pour les épreuves du simple (messieurs et dames) prévoit la répartition des joueurs participants sur des groupes, avec une première phase sous forme de mini-championnat qui permettra aux deux premiers de chaque poule de se qualifier aux tours suivants à élimination directe. L'épreuve du double mixte sera jouée quant à elle en élimination directe du début jusqu'à la fin, la paire gagnante (1re) sera qualifiée aux JO-2020, alors que celles éliminées en demi-finales joueront pour les 3e et 4e places. Etant qualifiée depuis l'année dernière, l'Egypte ne jouera pas les épreuves du simple homme et dame.



Voici par ailleurs les pongistes participant au tournoi de Tunis (deux par nations au maximum): Simple messieurs:

Sami Kherouf et Bouriah Larbi (Algérie), Aruna Quadri et Olajide Omotayo (Nigeria), Gedeon Kassa et Diawaku Djo Diamuangana (Congo), Habeb Alajaebi et Salh Abodib (Libye), Ibrahim Diaw et Hamidou Sow (Sénégal), Derek Abrefa et Emmanuel Commey (Ghana), Ahmed Djamel (Djibouti), Oba Kizito Oba et Ali Kanate (Côte d'Ivoire), Kokou Dodji Fanny et Mawussi Agbetoglo (Togo), Saheed Idowu et Christ Bienatiki (RD Congo), Hmam Adam et Benyahia Kerem (Tunisie), Mutua Brian et Josiah Wandera (Kenya), Godfrey Sultan (Seychelles), Olabiya Monday (Bénin), Nativel Jonathan et Ravonison Stephen (Madagascar).

Simple dames:

Lynda Loghraibi et Katia Kessaci (Algérie), Kimbu Flavia et Nzangani Cyntia (Congo), Hanffou Sarah (Cameroun), Edem Offiong et Oshonaïke Olufunke (Nigeria), Houssein Rahma (Djibouti), Jalim Nandeshwaree (Maurice), Gulti Marta (Ethiopie), Haj Salah Abir et Garci Fadwa (Tunisie), Juma Doreen et Setey Lydia (Kenya), Bristol Christy (Seychelles).

Double mixte:

Sami Kherouf et Lynda Loghraibi (Algérie), Omar Assar et Dina Meshref (Egypte), Gedeon Kassa et Cyntia Nzngani (Congo), Segun Toriola et Olunfunke Oshonaïke (Nigeria), Ahmed Djamel et Rahma Hossein (Djibouti), Thameur Mamia et Fadwa Garcia (Tunisie), Godfrey Sultan et Christy Bristol (Seychelles).

Championnat d'Afrique de lutte : 75 médailles dont 22 en or, 2e place par équipe pour l'Algérie



Les sélections algériennes des luttes associées, avec une moisson de 75 médailles (22 or, 30 argent et 23 en bronze), ont décroché la deuxième place par équipe, dimanche à l'issue de la sixième et dernière journée des championnats d'Afrique cadets, juniors, seniors et féminine, organisés du 4 au 9 février à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger. La sixième et dernière journée a permis à l'Algérie de terminer ce rendez-vous africain en apothéose, grâce à la prestation des athlètes de la lutte libre (seniors) qui ont raflé neuf médailles (3 or, 2 argent et 4 en bronze). Les médailles d'or algériennes ont été l'œuvre de Kharbache Abdelhak (57 kg), Abdelghani Benatallah (61 kg) et Mohamed Fardj (62 kg), alors que les médailles d'argent ont été décrochées par Ishak Boukhors (74 kg) et Djahid Berrahal (125 kg). Amar Laïssaoui (65 kg), Ibrahim Mokhtari (70 kg), Mohamed Boudraa (79 kg) et Fateh Benferdjallah (86 kg) ont décroché le bronze. Les sélections algériennes avaient débuté le rendez-vous africain d'Alger avec les épreuves des cadets qui ont été sacrés en lutte gréco-romaine avec neuf médailles (3 or, 2 argent et 4 en bronze), devançant au classement général leurs homologues égyptiens et tunisiens. En lutte libre, les Algériens ont terminé à la 2e place avec huit médailles (1 or, 4 argent et 3 en bronze), derrière l'Egypte qui ont dominé les finales avec huit médailles d'or. Les cadettes algériennes ont également pris la première place par équipe à la surprise générale, en décrochant dix médailles (3 or, 5 en argent et 2 en bronze), devant les Tunisiennes avec neuf médailles et les Egyptiennes (5 médailles). Chez les juniors, l'Algérie a décroché la 2e place par équipe en lutte libre (10 médailles dont 2 en or) et en lutte gréco-romaine (neuf médailles dont 4 en or), alors que les filles ont terminé à la 3e place avec un total de huit médailles (4 en argent et 4 en bronze). Les seniors de la lutte gréco-romaine héroïques. Les moments forts de ce rendez-vous de la lutte africaine ont été marqués par les Algériens de la gréco-romaine qui ont fait vibrer le public de La Coupole du complexe olympique, venu nombreux assister aux finales. Devant des adversaires égyptiens très redoutables dans ce style, les coéquipiers de Sid Azara Bachir ont répondu présent, en allant chercher avec brio la première place par équipe avec un total de dix médailles (6 or, 2 argent et 2 en bronze). Les six médailles d'or algériennes ont été décrochées par Abdelkrim Fergat (55 kg), Abdeljebbar Djebbari (63 kg), Abdel-

krim Ouakali (77 kg), Chawky Douache (82 kg), Sid Azara Bachir (87 kg) et Adem Boudjemline. "Nous sommes très satisfaits des résultats obtenus par nos lutteurs dans toutes les catégories, notamment les seniors de la gréco-romaine qui ont été sacrés haut la main devant les Egyptiens. Nous avons très bien préparé ce rendez-vous africain et de l'avis de tous les chefs de délégations présents à Alger, le pari est plus que réussi.", a déclaré à l'APS Rabah Chebbah, président de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA). Les lutteurs de la gréco-romaine ont confirmé une nouvelle fois leur suprématie dans ce style très complexe qui demande beaucoup d'efforts physiques et de préparation. "Nous avons donné tous les moyens en matière de préparation que ce soit ici à Alger ou à l'étranger. Aujourd'hui, notre travail a donné ses fruits avec la consécration de nos lutteurs chez les cadets et cadettes ainsi que les seniors de la gréco-romaine. C'est une belle chose pour nos athlètes qui ont amélioré leur classement par rapport à la dernière édition à Hammamet en Tunisie. Maintenant ils vont reprendre le travail en vue du tournoi qualificatif aux JO-2020 qui aura lieu le mois de mars à El Jadida au Maroc.", a ajouté Chebbah. En revanche, la sélection féminine seniors s'est contentée de deux médailles (1 argent et 1 en bronze). La médaille d'argent a été remportée par Amel Hammiche qui a perdu sa finale devant une Nigériane dans la catégorie des 65 kg. Ibtissem Doudou (50 kg) a pris, quant à elle, la médaille de bronze. De son côté, le président de la commission d'arbitrage à la Confédération africaine de lutte, le Tunisien Kamel Bouaziz, a indiqué à l'APS que "cette compétition s'est déroulée dans de très bonnes conditions et aucun incident arbitral n'a été signalé. "C'est une compétition très difficile à gérer en présence de près de 400 athlètes représentant 25 pays, ce qui demande beaucoup de travail et de présence de la part des juges-arbitres qui ont fait, d'une manière générale, leur travail convenablement.", a dit Bouaziz, également vice-président de la commission d'arbitrage de l'Union mondiale de lutte (UWW). Les sélections algériennes de luttes associées (cadets, juniors, seniors et féminine) avaient terminé à la troisième place avec un total de 50 médailles (13 or, 21 argent et 16 bronze) lors de la précédente édition des Championnats d'Afrique organisée à Hammamet. Près de 400 athlètes représentant 25 pays ont pris part aux championnats d'Afrique

Comment réveiller son cerveau le matin

Il existe plusieurs solutions pour sortir d'un état d'inertie du sommeil. Grâce à ces techniques, la journée ne sera pas gâchée par un mauvais réveil, votre vigilance sera à un bon niveau, et vous arriverez à fonctionner normalement dès les premières heures du matin.

Le bruit agressif du réveil vous extirpe du sommeil. Vous ne savez pas très bien où vous êtes, quelle heure il est, ni ce que vous êtes censé faire. Les murs de votre chambre se dessinent progressivement, et vous sortez du lit avec ce sentiment étrange d'avoir à peine dormi. Cette sensation a un nom : l'inertie du sommeil. Cette période, qui peut durer de quelques minutes à quelques heures, a lieu lorsque vous sortez soudainement du stade le plus profond du sommeil. Au cours de ce cycle, l'organisme est inondé par des niveaux élevés de mélatonine, l'hormone du sommeil. Le réveil provoque ainsi une désorientation et des performances motrices instables.

Résultat : vous vous cognez l'orteil sur un coin de meuble, vous renversez votre café, et vous êtes convaincu que la journée a mal commencé. La bonne nouvelle est

qu'il existe des solutions pour lutter contre l'inertie du sommeil. Voici les plus efficaces.

L'eau froide

S'éclabousser le visage avec de l'eau fraîche après une sieste ou un réveil matinal difficile, provoque un choc thermique capable de recentrer le cerveau. Pour les plus courageux, il existe également l'option de la douche froide (ou tiède).

Modérer la caféine

Boire quelques tasses de café ou de thé est un moyen vérifié pour stimuler l'attention. La caféine contenue dans ces deux boissons augmente la production de neurones dans le cerveau, ce qui déclenche également la libération d'adrénaline qui fait battre votre cœur plus vite. Consommer plus de deux tasses à la fois serait inutile et risquerait même d'augmenter le taux de nervosité.

Bain de lumière

Une journée ensoleillée peut vous remonter le moral et booster votre cerveau, explique le site de la CNN. En effet, les lumières vives après le réveil augmentent le taux



de cortisol. Pour répondre au stress, cette hormone augmente le glucose dans la circulation sanguine et améliore l'utilisation des sucres par le cerveau.

Une marche rapide

Si vous ne craignez pas le regard des voisins, faites le tour de la maison en marchant à très vite ou pro-

menez-vous simplement à l'extérieur, au soleil. Des études ont prouvé que l'exercice augmente temporairement la vigilance, en partie à cause de l'élévation de la température corporelle qui l'accompagne et grâce à l'apport de sang au cerveau.

Le plein de protéines

Vous avez probablement envie de vous préparer un petit-déjeuner à base de produits sucrés, mais ce n'est pas la meilleure option. Le sucre va vous booster pendant quelques heures, mais la descente risque d'être violente. Mettez plutôt sur les protéines comme les œufs pour vous caler et aider le cerveau à partir du bon pied.

L'obésité pourrait dépasser le tabagisme comme principale cause évitable de cancer

Le tabagisme est en tête de liste des causes évitables du cancer depuis des décennies. Mais cette tendance pourrait évoluer : l'obésité pourrait rapidement occuper la première place chez les femmes, alertent des médecins britanniques.

Les facteurs de risque du cancer sont généralement dissociés en deux groupes, les facteurs évitables et les facteurs non évitables. Les premiers sont liés au mode de vie (tabac, alimentation, soleil) et le second à des facteurs dits « internes » comme l'âge et l'hérédité. L'institut national du cancer

l'affirme : 40% des cancers résultent de l'exposition à ces facteurs de risque évitables. Et si le tabac est actuellement considéré comme le premier d'entre eux, un récent rapport indique que l'obésité sera bientôt tout aussi en cause chez les femmes. Rédigé par le Cancer Research UK, ce dernier affirme en effet que l'obésité devrait dépasser le tabagisme en tant que facteur de risque dans ce domaine dans 25 ans. Les projections des chercheurs établissent que dans seulement 17 ans (2035), 10% des cancers chez les femmes (environ 25 000 cas) en Grande-Bretagne pourraient

être causés par le tabagisme et 9% (environ 23 000 cas) par un excès de poids. Mais d'ici 2043, si cette tendance se poursuit, l'excès de poids pourrait causer plus de cas de cancer que le tabagisme chez les femmes. Le constat n'est pas le même pour les hommes car l'écart entre l'obésité et le tabac en tant que causes majeures de cancer devrait se réduire beaucoup plus tard que chez les femmes. « Et comme plus d'hommes fument, ils sont plus susceptibles de présenter des cancers liés au tabac », expliquent-ils dans un communiqué.

Acide gras polyinsaturé

Le syndrome extrapyramidal (différent du syndrome pyramidal) se caractérise par trois symptômes principaux :

Symptômes du syndrome extrapyramidal

- une akinésie : mouvements lents et rares, face figée avec peu de clignements d'yeux ;
- une hypertonie (rigidité) ;
- un tremblement au repos : surtout aux extrémités des membres supérieurs, il

disparaît pendant le sommeil et les mouvements volontaires.

Le rôle des neuroleptiques

Les autres symptômes du syndrome extrapyramidal sont : des anomalies de la posture (dos courbé, tête en avant...) ou de la marche, des problèmes pour parler, écrire et un syndrome dépressif. Des médicaments, tels des neuroleptiques, peuvent provoquer des symptômes extrapyramidaux.

Syndrome extrapyramidal et

syndrome parkinsonien

Le syndrome extrapyramidal comprend le syndrome parkinsonien (avec la maladie de Parkinson et d'autres syndromes) mais aussi des mouvements involontaires. Il est lié à un dysfonctionnement du système dopaminergique. De manière générale, le syndrome extrapyramidal correspond à une atteinte du système extrapyramidal qui comprend : noyau caudé, putamen, pallidum, thalamus, corps de Luys, locus niger.

Des experts examinent les preuves que le yoga est bon pour le cerveau



Après avoir examiné plusieurs études en ce qui concerne l'impact positif du yoga sur la santé du cerveau, des chercheurs affirment que non seulement des changements sont observés chez les personnes qui le pratiquent régulièrement dans des régions cérébrales connues pour montrer des changements importants liés à l'âge, et que ces derniers sont associés à de meilleures performances sur le plan cognitif et émotionnel.

Le yoga est une discipline du corps et de l'esprit considérée comme un art de vie qui repose sur la pratique approfondie des asanas (postures de yoga) et du pranayama (respiration yogique). Celui-ci se pratique sous plusieurs formes : certains cours mettent l'accent sur le renforcement de l'énergie corporelle tandis que d'autres se veulent plus énergiques. Dans tous les cas, le travail de la posture, de la respiration et de la relaxation reste essentiel, avec à la clef des bienfaits comme un sommeil amélioré, une anxiété diminuée ou encore un soulagement des douleurs chroniques. Des chercheurs de l'université d'Illinois évoquent aussi dans une récente étude des effets bénéfiques sur le fonctionnement du cerveau.

Ces derniers affirment qu'il est connu que l'exercice physique de type aérobie (endurance) peut « renforcer » le cerveau dans le sens où il contribue à la croissance de nouveaux neurones, mais peu d'études ont examiné les effets du yoga sur le cerveau. Leur étude publiée dans la revue Brain Plasticity révèle que le yoga permet d'améliorer bon nombre des mêmes fonctions cérébrales qui bénéficient de l'exercice aérobie. Les chercheurs ont passé en revue onze études sur la relation entre la pratique du yoga et la santé du cerveau. Cinq de ces études comprenaient des personnes novices dans cette pratique qui ont dû réaliser plusieurs cours par semaine sur une période allant de 10 à 24 semaines.

Le yoga permet de combattre le stress, néfaste pour le cerveau

D'autres régions comme le cortex préfrontal et le cortex cingulaire ont tendance à être plus grandes ou plus efficaces chez ceux qui pratiquent régulièrement le yoga. « Le cortex préfrontal participe à la planification, à la prise de décisions, à la gestion multitâche, à l'évaluation et au choix des options. Le cortex cingulaire, ainsi que l'amygdale, font partie du système limbique et jouent le rôle central dans la gestion des émotions, l'apprentissage et la mémoire », ajoutent les chercheurs. Enfin, les études révélaient aussi que les changements cérébraux observés chez les pratiquants de yoga sont associés à de meilleures performances cognitives et à

une meilleure régulation émotionnelle. Reste que les scientifiques ne parviennent pas exactement à expliquer comment cette pratique peut affecter le cerveau. « Le yoga n'est pas de nature aérobie, il doit donc y avoir d'autres mécanismes menant à ces changements cérébraux », souligne le Pr Neha Gothe. Parmi l'hypothèse la plus probable, l'amélioration de la régulation émotionnelle serait la clé des effets positifs du yoga sur le cerveau. Selon elle, « des études établissent un lien entre le stress chez l'homme, le rétrécissement de l'hippocampe et de moins bonnes performances aux tests de mémoire. Dans une étude précédente, nous avons constaté

que ceux qui avaient fait du yoga pendant 8 semaines avaient une réponse atténuée au stress. » Le yoga serait donc une pratique très efficace pour aider les personnes atteintes ou non de troubles anxieux à gérer leur stress. « Le yoga aide à améliorer la gestion émotionnelle, diminuer le stress, l'inquiétude et la dépression. Et cela semble améliorer le fonctionnement du cerveau. », conclut Neha Gothe. Les chercheurs estiment néanmoins qu'il est nécessaire de mener des recherches plus approfondies sur cette thématique, et recommandent notamment d'inciter les participants à pratiquer le yoga pendant plusieurs mois.

B.Meriem

Chlef : Saisie de plus de 3,5 kg de cannabis

3,5 kg de cannabis ont été saisis par la brigade mobile des Douanes de Chlef. Cette opération réalisée en coordination avec les services de sécurité, a permis la saisie, sur la RN4, précisément à la sortie Est de la commune de l'Oued Sly (15 km à l'ouest de Chlef), d'une marchandise prohibée, représentée par 3,51 kg de cannabis». Le dossier de cette affaire a été transféré vers les autorités compétentes pour prendre les mesures légales nécessaires.



Oran: une association de malfaiteurs spécialisée dans la falsification de documents administratifs démantelée

Les services de la sûreté de wilaya d'Oran ont réussi, dernièrement, à démanteler une association de malfaiteurs spécialisée en faux et usage de faux de documents administratifs officiels (dossiers de visas) et escroquerie. L'opération a permis d'arrêter des membres de ce réseau dont une jeune fille, suite à des investigations approfondies menées par les éléments de la première brigade de recherche et d'intervention de la police judiciaire qui sont parvenus à démasquer les activités du réseau criminel organisé qui falsifiait les dossiers de demandes de visas des pays européens. Les enquêtes ont abouti à l'identification des éléments du réseau dont un propriétaire d'une agence de voyages sise au centre-ville d'Oran et à la saisie du matériel utilisé dans la falsification dont deux unités centrales d'ordinateurs, un écran de télévision, deux scanners, une machine de planche à billets, deux imprimantes, des cartes de téléphone portable pour différents opérateurs, des téléphones portables, 4 tampons d'une agence de voyage et 3 passeports. Un véhicule appartenant au propriétaire de l'agence, dans lequel une somme de 500 euros a été retrouvée, a été également saisi, de même qu'un registre de commerce pour un bureau d'affaires, 4 passeports, une carte d'identité nationale biométrique et deux permis de conduire.

Accidents de la circulation: 7 personnes décédées et 32 autres blessées durant les dernières 24 heures

Sept (7) personnes ont trouvé la mort et 32 autres ont été blessées dans trois (6) accidents de la circulation survenus lors des dernières 24 heures à travers le territoire national. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Mila où 2 personnes sont mortes et 3 autres ont été blessées suite à une collision entre un camion et véhicule léger survenue sur la route nationale numéro 5 dans la commune d'Oued El Athmania. Par ailleurs, une femme est décédée à Djelfa, asphyxiée par le gaz naturel, alors que 03 trois autres personnes ont été secourues,

El Tarf : Arrestation de sept individus pour escroquerie et usurpation d'identité à Dréan

Sept (7) individus ont été appréhendés, à Dréan (El Tarf), pour escroquerie et usurpation d'identité. Agissant sur information faisant état des pratiques suspectes de cette bande de malfaiteurs originaires de la wilaya d'El Tarf, les services de la police ont ouvert une enquête qui a abouti à l'arrestation des présumés auteurs, âgés entre 20 et 30 ans, a ajouté le commissaire principal chargé de la communication à la sûreté de wilaya, Mohamed Karim Labidi. Les prévenus, qui opéraient dans les wilayas de Setif, Batna, Annaba, El Tarf et Constantine, sont impliqués dans des affaires de faux et usage de faux dans des documents officiels et bancaires et usurpation d'identité ciblant de nombreuses victimes, ayant été abusées. Présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal correctionnel de Dréan, le chef de bande a été placé sous mandat de dépôt tandis que ses acolytes ont été mis sous contrôle judiciaire.

Constantine : Saisie de Plus de 29.000 Comprimés Psychotropes

Une quantité de 29.160 comprimés psychotropes a été saisie et deux individus impliqués dans cette affaire ont été mis hors état de nuire. Cette opération a été réalisée suite à la perquisition d'un véhicule suspect, stationné devant l'un des garages au centre ville, soulignant qu'après fouille du véhicule, les éléments de la Sûreté de wilaya ont découvert une quantité de 15.360 comprimés psychotropes. Les services de la Police judiciaire, après avoir perquisitionné le domicile et le garage devant lequel était stationné le véhicule en vertu d'un mandat délivré par le procureur de la République, ont découvert une quantité de 13.800 comprimés de différents types de psychotropes. Les investigations, menées par la brigade économique et financière relevant de la Police judiciaire, ont permis de dévoiler l'identité du principal suspect qui avait loué le garage sous prétexte de l'exploiter dans le stockage d'articles vestimentaires. L'arrestation du dit individu a donné lieu à l'interpellation de son complice, à savoir un repris de justice recherché pour un vol avéré, ainsi que la saisie de deux véhicules utilisés dans le trafic de drogue. Les suspects ont été présentés par devant le parquet local.

El Tarf : Saisie de 1.400 comprimés psychotropes au poste frontalier d'Oum Teboul

Quelque 1.400 comprimés psychotropes ont été saisis par les services des Douanes du poste frontalier d'Oum Teboul, relevant de la daïra d'El Kala (wilaya d'El Tarf). Cette quantité de médicaments, classés hallucinogènes, a été minutieusement dissimulée dans le véhicule touristique d'un Algérien qui s'apprêtait à finaliser les procédures douanières pour rentrer sur le territoire national. Les comprimés psychotropes étaient délicatement cachés dans le tableau de bord du véhicule de luxe conduit par ce voyageur. Signalant que cette saisie s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par les services de sécurité pour lutter contre la contrebande sous toutes ses formes et les pratiques visant à porter atteinte à l'économie nationale et à la santé des consommateurs. Le voyageur en question est poursuivi pour infraction à la loi en matière d'importation de marchandise, conformément aux articles 21 et 325 du code des Douanes.

Aïn Defla Une casemate pour terroristes contenant trois bombes artisanales détruite



Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 09 février 2020 lors d'une opération de recherche et de ratissage dans la localité de Djbel Elouh à Aïn Defla (1ère Région militaire), une (1) casemate pour terroristes contenant trois (3) bombes de confection artisanale, deux (2) groupes électrogènes ainsi que des effets vestimentaires et de couchage et d'autres objets». Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des Gardes-frontières "ont saisi, à Tlemcen (2ème Région militaire), 3,800 kilogrammes de cocaïne, 8 kilogrammes de kif traité et 12.380 comprimés psychotropes». À Tamanrasset (6ème Ré-

gion militaire), un détachement de l'ANP "a arrêté trois (3) individus et saisi deux (2) véhicules tout-terrain, neuf (9) groupes électrogènes et deux (2) marteaux piqueurs, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi, à Saïda (2ème Région militaire), un (1) fusil de chasse et un (1) pistolet automatique". D'autre part, des Garde-côtes "ont déjoué, à Tlemcen, Oran, Chlef, Skikda, Annaba et El-Tarf, des tentatives d'émigration clandestine de 109 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 21 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à In-Salah, OTiaret, Tébessa, Laghouat, Djanet et Tlemcen".

Skikda : 47 personnes soumises à un examen médical après une tentative d'émigration clandestine déjouée

Pas moins de 47 personnes ont été soumises dimanche à un examen médical après l'échec de leur tentative d'émigration clandestine à partir de la wilaya de Skikda. Un médecin de la protection civile a examiné ces personnes âgées entre 17 et 41 ans après leur interception en pleine mer à l'Ouest de Skikda et ce, avant de les conduire vers l'entreprise portuaire du chef-lieu de wilaya. Les "harragas" sont originaires de Skikda, d'Annaba et d'Alger, selon la même source qui a assuré que toutes ces personnes se trouvent en

"excellente" santé. Selon une source informée, les gardes-côtes ont intercepté ces personnes alors qu'elles venaient de prendre la mer sur le littoral de Collo (Ouest de Skikda) en tentant de profiter d'une météo favorable et d'une mer calme pour lancer leur opération d'émigration clandestine à bord de deux petites embarcations. Les concernés ont été remis aux services de sécurité territorialement compétents pour parachever les procédures légales en vigueur.

Bechar : Démantèlement d'un réseau international de faussaires de monnaie étrangère

Un réseau international de faussaires de monnaie étrangère, composé de quatre (4) individus (2 de nationalités africaines et deux nationaux), a été démantelé par les éléments de la sûreté de daïra de Kenadza en collaboration avec ceux de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Bechar. Suite à des renseignements faisant état d'activités douteuses de distribution et vente de billets de banque d'un ressortissant de nationalité africaine, les policiers de la sûreté de daïra de Kenadza ont procédé à son arrestation en possession de huit (8) faux billets de coupure de 50 Euro. L'enquête policière, sous supervision de la justice, a permis par la suite l'arrestation de deux (2) de ses complices de nationalité algérienne, et la saisie du véhicule tou-

ristique qu'ils utilisaient pour leurs activités, notamment l'approvisionnement du même individu en faux Euros pour leur écoulement sur le marché local. La perquisition du lieu d'habitation du ressortissant africain a permis l'arrestation de sa complice, également de nationalité africaine, et la saisie de documents officiels falsifiés, notamment un passeport et une copie de passeports de deux pays d'Afrique et d'Asie, en plus d'une carte bancaire. Les quatre mis en cause dans cette affaire de constitution d'une bande de malfaiteurs dans un but d'impression, de détention et de vente de faux billets (devise étrangère), ont été placés en détention provisoire par le magistrat instructeur, en attendant leur comparution devant le tribunal compétent.

Le Monde

De l'administration

Quotidien National d'Information

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SAJIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 021737278

021737128

FAX 021739559

DÉLIVRÉ

QUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

Logements à Tizi-Ouzou: L'inscription de nouveaux programmes tributaire de la disponibilité du foncier

L'inscription de nouveaux programmes de logements au niveau de la wilaya est "tributaire de la disponibilité d'assiettes foncières", a indiqué hier à Draa El Mizan, au Sud-ouest de Tizi-Ouzou, le chef de l'exécutif local, Mohamed Djamaa. S'exprimant lors d'une visite d'inspection des chantiers 1 000 logements LPL et 1 000 AADL au niveau de cette localité prévus à la livraison courant 2020, M. Djamaa, a souligné que "l'inscription de nouveaux programmes de logements au niveau de la wilaya est tributaire de la disponibilité d'assiettes foncières". Il s'est engagé, à l'occasion, dans le cas de la disponibilité d'assiettes devant les accueillir, à "tout faire pour que le gouvernement débloque les programmes nécessaires au profit de la wilaya". Rappelant que lors de sa visite dans la wilaya, en janvier 2019, l'ancien ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville,



Abdelwahid Temmar, avait annoncé la dotation de la wilaya d'un programme important de logements, notamment, d'un "programme ouvert" en unité LPA dont "la

constance sera définie par la disponibilité foncière et la constance des assiettes qui seront mobilisées par les autorités locales". Lors de cette visite d'inspection, M. Djamaa, qui

a constaté le retard enregistré dans les travaux de voiries et réseaux divers (VRD), a instruit les responsables des secteurs concernés (logement, urbanisme, AADL et

Sonelgaz) de "coordonner leurs efforts et d'établir un planning d'intervention et de suivi pour parachèvement les travaux dans les délais". Prévus à la livraison ce mois de mars, ces deux programmes, 1 000 logements LPL et 1 000 AADL, inscrits en 2013 et qui accusent des retard au niveau des VRD "devront être livrés à l'occasion de la fête de l'indépendance, le 05 juillet prochain", a insisté le wali, assurant "effectuer une autre visite sur le site dans un mois pour constater l'avancement des travaux". Par ailleurs, et interpellé sur la régularisation des assiettes foncières des différents programmes d'habitation, qui constitue une contrainte pour de nombreux acquéreurs, M. Djamaa a indiqué qu'"une opération de régularisation est en cours pour soulager les promoteurs et les acquéreurs", soulignant que cet aspect est "résultante du lancement de ces programmes dans l'urgence".

Ouargla: Le projet de réhabilitation de l'hôtel "Oasis" de Touggourt livré ce semestre (DTA)

Les travaux de modernisation de l'hôtel "Oasis" de Touggourt (160 km Nord d'Ouargla), ont atteint un taux d'avancement de 80% et devront être livrés dans le courant de ce semestre, a-t-on appris hier à la direction du Tourisme et de l'Artisanat (DTA) de la wilaya d'Ouargla. Lancés en février de l'année dernière dans le cadre de la modernisation et de la réhabilitation des structures hôtelières de la région, les travaux ont porté sur la rénovation de 34 chambres, la salle de réception, la salle des conférences et le restaurant, ainsi que les façades, le colmatage des fissures et la correction des effritements partiels engendrés par le phénomène de la remontée des eaux, a précisé le DTA, Abdallah Belaid. Le ravalement des façades, l'étanchéité des toits, la pose du carrelage, le tout dans le respect du cachet architectural local, font partie des travaux de modernisation et de réhabilitation de cette structure, a fait savoir M. Belaid. Un financement de 220 millions DA été consacré à cette opération, dont les travaux ont été confiés à la société de construction de bâtiment de l'Est (Construb-Est), en coordination avec l'organisme national de contrôle technique de la construction hydraulique (CTH) et l'Office national d'assainissement (ONA). L'opération, qui vise la réhabilitation de cette structure relevant de la chaîne hôtelière "El-Aurassi", s'inscrit dans le cadre du programme du ministère de tutelle portant réhabilitation des structures hôtelières publiques implantées dans le Sud du pays, en vue de relancer le tourisme saharien, selon la même source. Cette structure devra servir également de cadre aux activités de promotion des activités touristiques à travers des expositions, des manifestations culturelles et des ateliers d'artisanat, en vue de relancer la dynamique touristique et économique de la région. Occupant une surface de 17.992 m², cette structure hôtelière, "classée trois étoiles" et entrée en exploitation en 1972, dispose de 80 chambres d'une capacité de 138 lits. Les structures d'accueil touristiques de la wilaya seront consolidées par la réception prochaine de quatre (4) nouveaux hôtels privés, en sus du lancement au début du mois de mars prochain d'un projet similaire dans la ville de Hassi-Messaoud. La wilaya d'Ouargla dispose de 34 structures hôtelières, classées d'une à trois étoiles, implantées au niveau des daïras de Ouargla, Hassi-Messaoud et de Touggourt, et totalisant une capacité de plus de 1.700 lits, selon les données de la DTA.

Annaba Signature de quatre conventions de partenariat entre le secteur de la formation et des opérateurs économiques



Quatre (4) nouvelles conventions de partenariat entre le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels et des opérateurs économiques privés et publics de la wilaya d'Annaba, ont été signées en marge du salon local de la formation et de l'apprentissage ouvert dimanche au centre de loisirs scientifique sis au chef-lieu de wilaya. "Ces accords s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés pour dynamiser le rôle des institutions économiques en matière de formation d'une main-d'œuvre qualifiée et d'encouragement des jeunes à acquérir des compétences professionnelles, leur permettant d'accéder au monde du travail et de créer des activités", a souligné le chef de l'exécutif local, Djamel Eddinne Berimi, lors de la cérémonie de signature de ces conventions. Parmi les accords, deux ont été signés

entre la direction de la formation et de l'enseignement professionnels et le groupe industriel Sider, outre une convention avec la société de maintenance industrielle SOMID et une autre avec l'hôtel Sheraton d'Annaba. Le complexe Sider d'Annaba est considéré comme l'un des partenaires les plus importants du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels dans le domaine de l'apprentissage et de la formation de la main-d'œuvre qualifiée dans les spécialités liées à la maintenance industrielle, a-t-on souligné à cette occasion, avec un total de 500 stagiaires, toutes filières industrielles confondues. Le salon local de la formation et de l'apprentissage est organisé en prévision de la prochaine entrée professionnelle "session de février 2020", qui verra l'ouverture de pas moins de 6.260 nouveaux postes de formation, a-t-on

indiqué. Selon les explications fournies sur place, cette nouvelle session verra l'introduction de nouvelles spécialités (électricité automobile, l'entretien des véhicules, l'installation et l'entretien des panneaux solaires, en plus de l'extension des réseaux d'eau et d'assainissement, le tri des déchets et l'entretien des routes). En plus de la présentation des différentes spécialités disponibles pour la formation et l'apprentissage, le salon propose à ses visiteurs, notamment les jeunes, au cours d'une semaine, les expériences des entreprises Star-up réalisées dans le cadre des dispositifs de soutien à l'emploi, ainsi que des opportunités d'apprentissage disponibles au niveau de la wilaya et cela dans les métiers liés à l'économie de l'eau et l'exploitation de l'énergie solaire en sus des cosmétiques, a-t-on signalé.

Tissemsilt : Six nouvelles unités renforceront prochainement la couverture sécuritaire

Les unités de la gendarmerie nationale de la wilaya de Tissemsilt seront renforcées bientôt par six nouvelles structures, dans le cadre de la consolidation de la couverture sécuritaire, dans le territoire de compétence, a annoncé dimanche le commandant du groupement territorial de la gendarmerie nationale. Animant un point de presse sur le bilan annuel de l'activité des unités de la gendarmerie nationale dans la wilaya, le lieutenant-colonel Guerouah Imad a souligné que "les structures de la gendarmerie nationale de la wilaya de Tissemsilt seront renforcées d'ici la fin de l'année en cours, par six brigades territoriales dans les communes de Larbaa, Béni Lahcen, Sidi Boutechent, Sidi Lantri, et Maasim

outre la brigade de la sécurité routière à Bordj Bounaama. Il a ajouté que ces nouvelles unités qui entreront en service cette année, permettront au renforcement de la couverture de sécurité dans la wilaya (territoire de compétence de la GN) pour atteindre 97%, notant que le taux de couverture est actuellement estimé à 68%. Par ailleurs, le même responsable a indiqué que les services de la gendarmerie nationale de Tissemsilt ont enregistré durant l'année dernière 27 accidents de la circulation entraînant la mort de 18 personnes et 57 blessés. Ce bilan fait état d'une baisse des accidents de la circulation enregistrés l'année écoulée de 42% par rapport au bilan de 2018 où 47 accidents ont été enregistrés. Le lieutenant-

colonel Guerouah a expliqué la baisse des accidents de la circulation à Tissemsilt par l'efficacité des campagnes de sensibilisation initiées par ce corps de sécurité dans la wilaya auprès de toutes les catégories des usagers de la route en coordination avec les partenaires actifs sur le terrain, ainsi que les actions préventives comme l'intensification des barrages de sécurité sur le réseau routier et de l'utilisation de radars. S'agissant des affaires portant sur la drogue, le même responsable a mis l'accent sur 23 affaires impliquant 29 personnes. Plusieurs autres affaires diverses ont été traitées, dont la saisie de 35 fusils de chasse dépourvus de permis et la récupération de plus de 100 têtes de bétail et 4 véhicules volés.

Le Monde

De l'administration

Quotidien National d'Information

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GENERAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SAUM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

00500112145616147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIRECTION

OUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

Attaque à la voiture piégée à Timiaouine:

Abdelmadjid Tebboune et Abdelaziz Djerad présentent leurs condoléances à la famille du soldat chahid

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé ses condoléances à l'Armée nationale populaire (ANP) et à la famille du soldat chahid victime de l'attaque qui a ciblé un détachement de l'ANP dans la zone frontalière de Timiaouine, à Bordj Badji Mokhtar, commise par un kamikaze à bord d'un véhicule piégé. Suite à la mort héroïque du fils des vailants Ben Adda Ibrahim, tombé en martyr à nos frontières avec le Mali lors de l'attaque criminelle de Bordj Badji Mokhtar, je tiens à exprimer ma tristesse et à présenter mes condoléances à l'Armée nationale populaire (ANP) et à sa famille", a tweeté le Président Tebboune. Le MDN avait indiqué dans un communiqué qu'un détachement de l'Armée nationale populaire avait été la cible d'un kamikaze à bord d'un véhicule tout terrain piégé, le 09 février 2020 à 10H50, dans la zone frontalière de Timiaouine, à Bordj Badji Mokhtar (6e Région militaire). Aussitôt identifié, le militaire chargé du contrôle de l'accès est parvenu à mettre en échec la tentative d'entrée en force du véhicule suspect, cependant le kamikaze a fait exploser son véhicule, causant le décès du militaire en faction. Dans le même contexte toujours, le Premier ministre Abdelaziz Djerad a également présenté ses condoléances au Général-major, chef



d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) par intérim, et à la famille du soldat chahid victime de l'attaque "C'est avec une grande affliction que le Premier ministre, M. Abdelaziz Djerad a appris la nouvelle de la mort du héros Ben Adda Ibrahim, tombé en martyr, suite à l'attaque kamikaze abjecte ayant ciblé un détachement de l'Armée nationale populaire au niveau de la zone de Timiaouine, aux frontières algéro-maliennes". En cette douloureuse circonstance,

poursuit le communiqué, M. Djerad présente "en son nom personnel et au nom du Gouvernement, les condoléances les plus attristées à la famille du chahid et au Général-major, chef d'état-major de l'ANP par intérim et à travers lui, les collègues du martyr, priant Allah le Tout-Puissant d'entourer le défunt de sa Sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et d'assister les siens et de leur accorder patience et réconfort".

UNESCO

L'Algérie participe au 13e Comité intergouvernemental de l'agence onusienne

L'Algérie participe aux travaux du 13e Comité intergouvernemental sur la mise en œuvre de la Convention de l'Unesco sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, prévu du 11 au 14 février prochain à Paris. L'Algérie prendra part à une session d'information sur le projet visant à penser les politiques culturelles ainsi que sur la plateforme en ligne du suivi des politiques culturelles. Elle devra aussi présenter son premier rapport périodique quadriennal depuis la ratification en 2015 de la Convention de l'Unesco. Le projet a pour objectif d'analyser "les tendances actuelles, les progrès dans la mise en œuvre de la Convention et l'identification des pratiques les plus innovantes dans le monde en matière de politiques culturelles". Le comité devra présenter, lors de cette 13e session, son plan de travail pour 2020-2021 qui comprend, entre autres, le suivi des

politiques et le renforcement des capacités ainsi que les activités pour la mise en œuvre du Fonds international pour la Diversité culturelle (Fidc). Il devra également approuver le financement de nouveaux projets par le Fonds et examiner des conclusions du 2e Forum des organisations de la société civile et les synergies potentielles. Les représentants de 16

pays partenaires dont le Burkina Faso, l'Éthiopie, le Mali, le Pérou et l'Indonésie devront participer aux travaux du 13e comité. Approuvée en 2005, la Convention sur la protection et la promotion des expressions culturelles est un traité ratifié par 145 Etats membres de l'Unesco. L'Union européenne y a adhéré en 2006.



Asphyxie au monoxyde de carbone 39 décès depuis le début de l'année 2020

Trente-neuf (39) personnes sont décédées asphyxiées par le monoxyde de carbone depuis le début de l'année 2020, indiquait hier un bilan publié par la Protection civile. Selon la même source, 530 autres personnes ont été secourues par les éléments de la Protection civile durant la même période. Les unités de la Protection civile sont intervenues durant les dernières 24 heures pour porter secours à 14 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et chauffe-bains utilisés à l'intérieur des habitations. Les unités de la Protection civile sont intervenues à travers les wilayas de Batna, Annaba, Khenchela et Tébessa, précise la Protection civile, soulignant que les victimes ont été prises en charge sur les lieux puis évacuées vers les structures sanitaires. Depuis le début de l'hiver, la Protection civile n'a cessé d'appeler les citoyens à faire preuve de vigilance, notamment durant les périodes de baisse des températures où les risques d'intoxication au monoxyde de carbone augmentent. "Ces drames sont souvent dus à des erreurs de prévention en matière de sécurité, l'absence de ventilation, le mauvais montage, un défaut d'entretien et l'utilisation de certains appareils qui ne sont pas destinés au chauffage", a-t-on expliqué. Estimant que "la prévention joue un rôle majeur dans la stratégie qu'elle mène pour réduire les risques liés à ce type d'accidents domestiques", la Protection civile appelle les citoyens à "respecter les consignes de sécurité obligatoires afin de préserver leurs vies".

Au 2e jour de leur procès ouvert en appel

20 ans de prison ferme requis contre Saïd Bouteflika, Mediène, Tartag et Louisa Hanoune

Le procureur général militaire près la Cour d'appel militaire de Blida a requis une peine de 20 ans de prison ferme contre le frère de l'ancien président de la République Saïd Bouteflika,

l'ancien patron du DRS Mohamed Mediène, le coordinateur des services de sécurité Athmane Tartag et la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT) Louisa Hanoune. Les avocats des quatre accusés devaient présenter leur plaidoirie en prélude à la prononciation des verdicts, sachant que ces derniers et les témoins dans cette affaire ont été auditionnés ce dimanche. Rappelons que les prévenus -poursuivis pour "complot ayant pour but de porter atteinte à l'autorité militaire" et "complot contre l'autorité de l'Etat" - ont été condamnés le 25 septembre dernier à quinze (15) ans de réclusion criminelle. L'ancien ministre de la Défense nationale Khaled Nezzar, son fils Lotfi et Farid Behamdine ont été, quant à eux, condamnés par contumace à 20 ans de réclusion criminelle. Lors du procès en appel qui s'est ouvert, dimanche, devant la cour d'appel militaire de Blida, le coordinateur des services de sécurité Bachir Tartag a refusé une fois de plus de répondre aux questions du juge militaire. Notons que le secrétaire général de la Présidence Hebba El Okbi, Mohamed Boughazi, conseiller de l'ancien président de la République et Tayeb Belaiz, ancien président du Conseil constitutionnel ont comparu en tant que témoins dans cette affaire.

Sommet de l'UA L'ancien secrétaire générale de la Ligue arabe qualifie de "forte" l'allocation du président Tebboune de wilaya

L'ancien secrétaire général de la Ligue arabe, Amr Moussa, a qualifié l'allocation prononcée dimanche par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au sommet de l'Union africaine (UA) de "forte", relevant les défis auxquels font face notamment les pays africains. "J'ai écouté l'allocation du Président Tebboune. Elle est forte et je lui ai souhaité plein succès, notamment avec les défis et les menaces auxquels font face les pays de l'Afrique et les pays arabes", a-t-il indiqué dans une déclaration à la presse algérienne en marge des travaux du 33ème sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA. Il a relevé dans ce cadre que "les défis de l'Algérie font partie de ceux de l'Afrique et du monde arabe", ajoutant que les pays africains "sont tenus de se soucier des thèmes de ce sommet et de s'engager pour les concrétiser". Le 33ème sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA,